L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 85, rue Chartres.

POUR PRESIDENT DES ETATS-UNIS
HENRY CLAY,
DU KENTUCKY.
Soumis à la décision d'une Convention Nationale.

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 29 NOVEMBRE 1839.

On est quelquefois étonné de trouver dans les organes vrais ou prétendus de l'opinion publique, des doctrines économiques que réprouvent les simples notions du sens commun. Ainsi des journaux que nous ne voulons pas nommer ont prétendu que si le pays ne s'enrichissait pas plus rapidement par la vente de ses denrées, et particulièrement par la vente du coton, c'est parce qu'on achetait des marchandises de coton. Voici du reste l'opinion de l'un de ces journaux, telle qu'il l'a émise il y a quelques jours:

"Le coton, notre principal produit agricole, s'est bien "vendu pendant vingt cinq ans: d'où vient donc que "nous ne nous soyons pas plus enrichis? C'est que "nous achetons aussi des produits manufacturés de "coton et que plus nous vendons cher, plus nous a-"chetons cher; ce qui fait que l'avantage n'est qu'ap-"parent et que nous demeurons réellement dans une "position stationnaire."

L'avantage de vendre cher n'est point seulement apparent: il est bien positif, bien réel, et les producteurs ne s'y méprennent pas. Il est bien vrai que plus le coton brut se vend cher, plus les produits manufacturés de coton sont chers, mais cela n'empêche pas que les producteurs ne trouvent leur intérêt à vendre cher.

En effet, la partie de coton qu'on réimporte sous forme de produits manufacturés, est toujours très peu importante relativement à la quantité de coton brut qu'on a exportée, donc la cherté des produits ne neutralise pas l'avantage de vendre la matière brute à des prix élevés.

Mais il faut envisager encore la question sous un autre point de vue: En vendant le coton brut aux étrangers, on ne s'engage point à leur acheter du coton manufacturé. Si donc on achète des produits Européens, c'est uniquement parce que ces produits sont plus beaux à prix égal, ou moins chers à qualité égale à ceux que nos fabricants peuvent fournir malgré la protection de nos tarifs. Or s'il est un axiome en commerce, c'est celui-ci: *vendre le plus cher possible et acheter au meilleur marché possible*, et cet axiome est vrai pour les nations comme pour les individus.

Qu'on ne dise donc pas que "vendre nos produits à des prix élevés, c'est une déception." Mais il y a danger quelquefois à se laisser éblouir par sa position ou par une brillante affaire: c'est quand on se livre par suite à des dépenses extravagantes. On ne doit pas perdre de vue que l'ordre et l'économie sont nécessaires aux nations comme aux individus, et que les dépenses extravagantes sont funestes aux unes comme aux autres.

Ainsi ce qu'on doit éviter, c'est encore moins d'acheter cher, que d'acheter ce qui est inutile: car la sagesse des nations a proclamé qu'une chose inutile est toujours trop payée.

Ne perdons donc point de vue les sages principes qui doivent en tout temps diriger notre conduite: produisons et achetons au plus bas prix possible, vendons au plus haut prix possible, et n'achetons que ce qui est utile.

SERVILITE DES LOCO-FOCOS.

On ne pourrait s'imaginer jusqu'à quel point les torys poussent la servilité. Plusieurs fois nous avons fait remarquer l'unité d'action qui caractérise essentiellement les partisans du pouvoir; plusieurs fois nous les avons représentés comme militairement organisés, obéissant aveuglément au mot d'ordre du chef et ne se permettant jamais d'avoir en fait de politique une opinion à eux. Quelques personnes ont pu, peut être, nous accuser d'exagération et penser que nous avions chargé le tableau pour rendre plus saillants les défauts de nos adversaires politiques. Il n'en est rien cependant et les citations suivantes prouveront aux plus incrédules que nous n'avons dit que la vérité sans exagération aucune.

Je porte le collier d'André Jackson—disait M. Boon de l'Indiana.

M. McCarthy de l'Illinois disait, en répondant à un homme de son parti, *je suis plus vieux soldat que mon antagoniste au service de l'administration!*

Chacun se rappèle ces mémorables paroles du président actuel, M. Van Buren, *c'est assez de gloire pour moi d'avoir servi sous un tel chef!*

Le *Richmond Enquirer* disait quelques jours avant l'élection du grand Etat: nous ne pouvons croire que New-York, *l'Etat de M. Van Buren*, manque à son *devoir envers lui*.

On n'a pas oublié cette fameuse allocution d'un candidat au Congrès, dans l'Etat du Mississipi: "Dans " la compagnie dont je fais partie, l'obéissance est le " premier des devoirs, et lorsque le capitaine dit *halte*, " nous nous arrêtons tous. De sorte que si Mr. " Van Buren nous disait demain qu'il ne juge plus " convenable de soutenir le projet de sous-trésorerie, " j'abandonnerais ce projet sans hésiter et il n'en se-" rait plus question."

Et remarquez que ce langage, si misérablement servile, n'a pas été tenu par des hommes sans conséquence, par des soldats obscurs du parti; mais bien par des hommes d'élite, des chefs influents du parti.

Le dogme de l'obéissance passive est donc bien évidemment le dogme principal du parti du pouvoir; quiconque s'incorpore dans ses rangs n'a plus de volonté, plus d'opinion, politiquement parlant; il ne peut plus penser, parler, agir, que conformément à l'ordre du chef.

DU METHODISME.

De toutes les sectes qui au milieu de l'indifférence religieuse du siècle dernier et du nôtre, ont pris une extension vraiment étonnante, celle des Méthodistes peut figurer en première ligne. Charles Wesley, qui en est le fondateur, n'avait en 1729 que quatre co-religionnaires, John Wesley, élève du collège de Lincoln, Morgan et Kirkman, élèves aussi du collège de Merton. A cette époque Charles Wesley, fort jeune encore, n'était lui-même qu'élève de l'église du Christ (Christ Church). Sa piété, ses manières douces et avenantes, lui avaient conquis l'amitié de quelques uns de ses compagnons, tandis qu'elles l'avaient rendu la risée du plus grand nombre. Charles Wesley commença à cet âge à inspirer à ses jeunes compagnons les mêmes principes qui trouvèrent plus tard des prôneurs ardens dans les deux mondes.

La première secte religieuse qui fut organisée à Londres sous le nom de Méthodistes, le fût en 1739 par le révérend John Wesley l'un des condisciples de Charles Wesley. Elle était composée de 42 membres, et le lieu où elle se réunissait pour se livrer aux exercices de piété, n'était autre qu'une fonderie qui fut transformée en temple. Aujourd'hui il y a en Angleterre 380,000 méthodistes; et on peut juger de la richesse et de la libéralité de cette secte par les sommes qu'elle préleva en 1837, dans le but seulement d'envoyer des missionnaires à l'étranger; 400,000 piastres furent réalisées à cet effet.

C'est en 1766 que fut construit aux Etats Unis le premier temple Méthodiste; New York fut la ville que les membres de cette nouvelle secte choisirent. Cependant une société avait été formée à peu près à la même époque dans le Maryland, par Strawbridge. Les premiers ministres que le fondateur, John Wesley, envoya d'Angleterre, furent les révérends Boardman et Pilmore; ils débarquèrent à Philadelphie en 1769 et ils y trouvèrent une société composée d'une centaine de membres, qui avait été organisée par le capitaine Thomas Webb, de l'armée anglaise.

Boardman se rendit à New York et son collègue resta à Philadelphie; le premier discours de celui ci fut prononcé au milieu d'un auditoire de quatre ou cinq mille personnes. En 1771 de nouveaux missionnaires, Messrs. Asbury, Whatwat et Wright débarquèrent dans la capitale de la Pennsylvanie, et y furent reçus avec enthousiasme.

Cependant les nouvelles croyances ne rencontrèrent pas les premières années, grand nombre d'adhérants; et ce n'est que d'une époque plus éloignée que date l'extension qu'elles prirent dans notre pays. Il y avait à Philadelphie en 1771 que 160 Méthodistes; le nombre en est aujourd'hui de plus de 7,000. Il y avait alors 10 ministres divisés dans toutes les églises répandues sur notre territoire, on en compte aujourd'hui 3,300.—Le nombre des membres des sociétés méthodistes, ne s'élevait à cette époque qu'à 1160; il est aujourd'hui d'environ 745,000.

Thomas Coke fut le premier évêque de l'église Méthodiste; il entra en fonctions en 1784, et mourut en 1811 dans un voyage aux Indes Anglaises. Il dépensa une fortune immense pour propager ses doctrines religieuses, et dans ses nombreuses missions aux Indes Occidentales, il était parvenu à élever le nombre de ses co-religionnaires à près de quinze mille.

—Le colonel Pasley est parvenu à faire une mine sous-marine contre les débris du Royal George, à Spithead. Un cylindre contenant 2,320 livres pesant de poudre, a été descendu sous la mer et placé tout près d'une des parties les plus compactes du navire recouvert d'avance par les plongeurs. Quand tout a été disposé pour cette opération, le vaisseau à bord duquel était la batterie voltaïque a été placé à la distance de 500 pieds de longueur des fils de métal qui font communiquer la batterie avec le cylindre, l'explosion a eu lieu, et les effets ont été très remarquables; d'abord, la surface de la mer calme et parfaitement unie a été violemment agitée comme par un tremblement qui a déterminé les oscillations de petites vagues irrégulières, de quelques pouces de hauteur.

Ce tremblement a duré 4 à 5 secondes, puis une masse d'eau formant un dôme de forme conique ou plutôt semblable à une ruche, s'est élevée d'abord lentement, puis avec rapidité, jusqu'à une hauteur de 30 pieds. Cette masse d'abord compacte s'est bientôt abaissée, et les flots se sont éloignés dans toutes les directions. Le premier, de plusieurs pieds de hauteur semblait menacer le rivage. Le son produit par l'explosion n'a pas été aussi fort qu'on s'y attendait; mais l'effet produit à la surface de la mer, profonde en cet endroit de 90 pieds, a été étonnant. On ne pourra juger les résultats de l'explosion que lorsque les vagues auront repris leur tranquillité, et quand la marée permettra aux plongeurs de rester plus d'une heure sous l'eau; il paraît prouvé maintenant que le colonel Pasley peut obtenir une explosion à quelque profondeur que ce soit. Il fera venir à la surface de l'eau, par ce moyen, le navire en le détachant par pièce. Il n'y a que ce seul moyen de tirer parti du matériel de construction de ce bâtiment qui a resté plus de 57 ans sous l'eau. Ce sera un grand service rendu par le colonel Pasley, que l'enlèvement de cet obstacle qui gênait l'entrée de Spithead. (*Times.*)

—On cite un historien de la ville de Tournai, M. Hennebert, ex-membre du conseil des cinq-cents, qui a poussé l'histoire de sa ville jusqu'à son quatorzième volume imprimé. Ce fait, qui paraîtrait d'invention, s'il n'était connu de tout le pays, est sans doute unique dans les annales littéraires. M. Hennebert, déjà fort âgé, avait été affligé dernièrement d'une infirmité malheureuse: il avait perdu la vue. On [illegible] la ville de Tournai en 14e volume, et [illegible] de l'histoire de Tournai [illegible].

MICHIGAN.

[illegible] de cette ville, reçus ici, confirment la nouvelle du triomphe des whigs dans le Michigan. D'après ces journaux, le gouverneur, le lieutenant gouverneur et les deux tiers de la législature sont whigs.

Nous trouvons dans le *Journal des Débats* une lettre de Londres qui contient de profonds et sages aperçus sur la position financière des Etats-Unis; nous nous empressons d'en reproduire les principaux passages regrettant de ne pouvoir, faute d'espace, donner la lettre toute entière.

Londres, 27 septembre 1839.

J'apprends, Monsieur, qu'enfin la maison Rothschild s'est décidée à accepter par intervention, pour l'honneur de la Banque des Etats-Unis, les traites tirées par cette Banque sur la maison Hottinguer. Cette nouvelle a été ici diversement interprétée. Chacun peut avoir son avis, mais personne ne contestera la vérité des deux faits suivans qui peuvent inspirer des réflexions sérieuses et utiles à nos relations avec l'Amérique.

En 1833, le gouvernement des Etats-Unis tira une traite de 4 millions sur le ministre des finances de France, pour les indemnités que la France devait aux Etats-Unis en vertu de la convention conclue en Juillet 1831; cette traite était à l'ordre de M. Jaudon, caissier de la Banque des Etats-Unis, les fonds nécessaires n'ayant pas encore été votés par les Chambres, le paiement fut refusé par le gouvernement français. La maison Hottinguer s'empressa d'intervenir pour compte et pour l'honneur de la Banque des Etats-Unis, après avoir fait protester la traite tirée pour compte du gouvernement américain.

En 1839, 5 millions de traites tirées par cette même Banque des Etats-Unis sur cette même maison Hottinguer sont refusés, et ces traites présentées le 4 septembre restent protestées jusqu'au 23, dix jours entiers, sans que pas un banquier de Paris n'intervienne pour l'honneur de la Banque, malgré les habiles efforts de M. Jaudon lui-même, qui dès le 16 était à Paris.

Des faits aussi clairs, aussi incontestables, puisqu'ils sont connus de tous les négocians, jaillit tout d'abord une considération frappante: c'est que le crédit, la confiance qu'inspire la Banque des Etats-Unis sur la place de Paris ne sont pas les mêmes en 1839 qu'en 1833.

Le but de ces lignes sera de vous montrer le plus rapidement, le plus simplement qu'il me sera possible, d'où vient ce changement remarquable. Des faits que je vais vous dire, car les faits parlent plus haut que les raisonnemens les plus habilement déduits, vous conclurez vous même jusqu'à quel point ce discrédit est mérité, et peut être pourrons-nous jeter avec quelque certitude un regard sur l'avenir de la Banque.

La guerre à mort entre le parti des *loco-focos* et le parti *whig*, a eu pour résultat direct la chute de la Banque nationale, la création de près de 400 banques en deux ans dans les Etats de l'Union. Le parti jacksoniste doit reconnaître ici ses œuvres; c'est lui qui d'abord retira des coffres de la Banque, les dépôts du Trésor fédéral, et qui ensuite après mille efforts, contre les vœux évidens du Sénat, contre les vœux encore plus évidens d'une immense majorité de la population commerciale, parvint à empêcher que la Charte de la Banque des Etats-Unis ne fut renouvelée. Ce succès inespéré, il faut le dire, exalta le parti des *loco-focos*, et réveilla plus que jamais l'esprit d'entreprise, de spéculation. Si le gouvernement d'alors peut s'attribuer, comme on le voit, une large part à cette nouvelle et funeste impulsion donnée à l'esprit naturellement trop aventureux, trop hardi du peuple américain, ne doit-on pas accuser à un même degré le chef de la Banque des Etats-Unis, qui agissant dans un sens tout opposé, a tenté d'établir dans une république un monopole, le monopole de coton, qui forme la principale branche d'exportation?

Voilà, ce me semble, deux grandes causes de désordres qui peuvent expliquer beaucoup de faits, et je pense bien qu'en esquissant seulement ces deux histoires, les hostilités insensées du gouvernement américain contre la Banque, et les spéculations de cette même banque, je donnerai la clef de la situation actuelle.

Quelques mots d'abord sur le résultat direct de la suspension de la Banque des Etats-Unis. Quand le parti *loco-foco* arriva à la tête des affaires, il trouva le pays en jouissance d'un excellent système de circulation en papier: car quelques torts qu'on puisse reprocher à la conduite de la Banque avant 1836, on ne peut l'accuser d'avoir trop étendu sa circulation. L'existence d'une banque nationale qui permettait au pays de contracter d'immenses affaires avec une quantité minime d'espèces avait encore l'avantage d'assurer le change d'une ville de l'Union à l'autre à un très bas prix; ainsi les concitoyens qui pétitionnèrent pour le renouvellement du privilège de la Banque en 1836, affirmèrent que depuis 1817 le change d'une ville de l'Union à l'autre se faisait à un quart pour cent seulement de perte: or, à présent, le change de New-York sur Natchez est à 14 pour 100 de perte, sur Cincinnati à 5 pour 100 etc.

Jamais aucun pays ne peut se vanter d'avoir joui d'un aussi excellent système de circulation que les Etats-Unis, de 1817 à 1835. Mais quelle institution au monde aurait pu résister aux attaques incessantes du parti ultra-radical en 1835? Le gouvernement d'alors mit tout en œuvre, on s'en souvient pour discréditer la Banque de l'Union, la voix du président, la voix de tous ses employés, la voix de la presse gouvernementale, usaient tous les raisonnemens, de toutes les calomnies imaginables pour faire tomber une institution dont toute la puissance reposait sur le crédit; le succès de ces intrigues n'était que trop certain. Et cependant telle était la force de la Banque, que malgré cette guerre obstinée du président, malgré le déplacement des fonds de l'Etat, les actions de la Banque restaient au dessus du pair. Le soupçon, la défiance que le chef de l'Etat s'efforçait de répandre dans le commerce, contraignirent la Banque à diminuer sa circulation, les changes auxquels la Banque ne put plus suffire commencèrent à se faire avec perte; la crainte, la méfiance resserra les affaires jusqu'au jour où la victoire resta définitivement à Jackson, et où le renouvellement de la Charte fut refusé.

Comme je l'ai déjà dit, en peu de temps trois cent soixante cinq banques s'organisèrent et inondèrent le pays d'un papier sans valeur réelle. Chaque Etat encouragea cet imprudent essor de l'esprit de spéculation en souscrivant une partie des actions des banques, sans néanmoins payer ces actions; mais ce qu'il y eut de déplorable dès l'origine, ce fut la légèreté avec laquelle les banques prêtèrent. Chaque individu était un directeur, ou frère, fils, cousin, ami de directeurs, et obtenait ainsi sur sa signature l'argent qu'il demandait. Enfin, tout inconnu obtenait des fonds en faisant endosser son billet par un courtier qui prenait une prime.

On peut facilement se figurer que cette facilité, fabuleuse pour nous autres Européens, de se procurer des capitaux, donna l'essor à une foule d'entreprises pour fondations de villes, spéculations en terrains, chemins de fer, bateaux à vapeur, canaux, &c. Il fallait employer tous les capitaux fictifs, et les Américains ont le sang trop vif pour laisser dormir des fonds. C'était alors chose curieuse de lire dans les journaux la foule de placemens avantageux d'argent annoncés chaque matin; chaque jour était fécond en découvertes pour emploi de capitaux. On émigra en foule vers les belles rives du Mississipi pour fonder de nouvelles villes. Chez nous quand un village se crée, on voit d'abord un marchand de vin, un épicier; en Amérique, on voit d'abord une banque et un bureau de gouvernement pour la vente des terres.

Comme au lieu de diminuer la circulation, on l'avait presque doublée, toutes les marchandises augmentèrent rapidement de prix, jusqu'aux premières nécessités de la vie. Le coton, qui constitue les trois quarts des exportations des Etats-Unis, suivit cette impulsion de hausse, les manufacturiers anglais, voyant quels taux leurs tissus atteignaient aux Etats-Unis par suite de l'extension démesurée de la circulation, inondèrent l'Amérique de leurs produits; et aussi imprudens que les Américains eux-mêmes, les négocians européens, trompés par la prospérité apparente de leurs consommateurs, envoient des crédits presque illimités aux négocians américains, et contribuèrent ainsi pour leur part à augmenter la spéculation.

Voilà la part du mal qu'il faut attribuer au gouvernement de l'Union; voilà le résultat direct, immédiat, inévitable, du refus de renouvellement de la charte de la Banque.

TRIBUNAUX.

LE BARBILLON, LA PANADE ET LE POULET.

L'huissier.—M. Cizain contre M. Renouf.

Cizain.—Enfin j'en vais donc être débarrassé.

Le juge.—Vous réclamez 36 francs pour solde de dîners que le sieur Renouf aurait pris chez vous. Expliquez votre demande.

Cizain.—Certes, M. le juge de paix, il ne faut rien moins que votre réputation de sagesse, de justice, pour que j'ose venir vous dévoiler ici les turpitudes...

Renouf, d'une voix de stentor.—Plus bas, vieillard.

Cizain.—Oh! je ne crains pas ici, je suis sous l'aile protectrice de la justice; oui, je ne répète, les turpitudes, les avanies, les mauvais procédés dont ce monsieur a su m'abreuver. (A Renouf.) Vous m'avez joué, indignement joué.

Renouf.—A quel jeu? à la drogue? l'enjeu alors valait la partie.

Cizain.—Taisez-vous, homme féroce, Gargantua à cheveux frisés, homme abominable. Oui, M. le juge, je vous disais que j'ai été joué; eh bien! c'est vrai; je l'ai été, j'ai été *sangsuré*, vilipendé, honni, pillé, volé chez moi, comme jadis dans la forêt de Bondy; et moi, pauvre homme sans défense, pauvre agneau doux et paisible je n'aurais pas les magistrats pour moi! oh! si bien, ils me donneront aide et protection.

Le juge.—Mais tout cela est étranger à votre demande.

Cizain.—Etranger, oui et non, car je suis bien aise de me faire connaître, de me poser, comme dit le comédie de ma femme, un grand pile, un artiste qui fait les lettres timbrées pour les enseignes. Je vous disais donc que je suis doux comme un mouton. Quand j'ai quitté les affaires, car j'ai été longtemps dans les affaires, j'ai dit à mon épouse, je ne fais jamais rien sans la consulter mon épouse, j'ai donc dit à Dodolphine: "Où allons-nous nous retirer?" Fifine d'abord voulait aller à la campagne; moi j'avoue que j'ai toujours été un peu sensuel, j'aime les plaisirs bruyans, les fêtes de la grande ville; je ne voulais pas renoncer à ma bouteille de bière du café Turc, et à une autre passion, mais celle-là, c'est une passion brûlante qui dévore mon existence, c'est une passion qui a causé bien des nuages dans notre intérieur, car Fifine ne veut pas, et moi, moi, messieurs, que voulez-vous, il y a des hommes chez lesquels la nature [illegible]; moi j'adore la pêche à la ligne, la vue d'un arion me fait tressaillir, un hameçon me transporte; un morceau de pain et de l'eau, et mon existence sera heureuse. Alors donc et en raison de cet amour démesuré, j'étais bien aise de m'approcher le plus possible d'un fleuve, canal ou rivière quelconque: Fifine ne voulait pas des quais, il ne me restait plus que la rue d'Angoulême, le faubourg du Temple; j'ai tant cajolé ma femme, j'ai été si gentil que nous sommes venus loger rue d'Angoulême. Par exemple, je dois dire, à la louange du propriétaire que les papiers étaient frais et le portier fort honnête; mais 400 francs de loyer, c'est bien cher. Alors, Fifine qui a toujours de bonnes idées, voulant avoir un pensionnaire pour le déjeuner...

Renouf.—Il est gentil votre déjeuner.

Cizain.—J'en fais juge toute la société. Qu'est-ce que l'on prend généralement le matin dans la bonne compagnie? du café. Eh bien! qu'avez-vous à répondre?

Renouf.—Merci; si vous appelez cela du café?

Cizain.—Taisez-vous, homme sans foi... Je disais donc... oui m'y voilà, pour le déjeuner et le dîner, ça diminuait d'autant la dépense. Au bout de quelques jours, monsieur, monsieur que voilà, se présente chez nous avec tant de grâce, tant d'adresse, tant de fausseté, qu'il a tourné la tête à Fifine et à moi. Enfin c'est un malheur.

Nous voilà convenus de 20 sous par jour, sans la moindre discussion; monsieur était le plus accommodant du monde, et puis, disait-il, je mange si peu, le monsieur c'est seulement pour avoir de la société, l'affaire! Eh bien! M. le juge, savez-vous ce qu'il faisait lui a si peu d'appétit il commençait par se servir le premier et ne laissait rien dans les plats; savez-vous ce qu'il faisait, ce monsieur, qui ne payait un dîner que pour avoir de la société? il avait le soin d'emplir toutes ses poches avant de se lever de table.

Renouf.—Pour sols, vieillard, vous calomniez.

Cizain.—Vous avez fait pis que cela, monsieur.

Renouf.—Laissez donc, vous êtes fou.

Cizain.—Comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, je pêche à la ligne, c'est mon bonheur, ma récréation, et quand le dîner est servi, Fifine m'appelle par la fenêtre. Eh bien! un jour que je guettais un barbillon qui m'avait déjà démonté trois fois, ce jour-là Fifine avait fait rôtir un poulet, un joli petit poulet.

Renouf.—Oui, un coq de sept ans.

Cizain.—Dites ce que vous voudrez, je vais poursuivre; après ce que vous avez fait, vous devriez [illegible]. Eh bien! pendant que Fifine avait le dos tourné, il a dévoré la pauvre bête, et n'en a laissé que les pattes et le cou; oh! je n'oublierai jamais ce coup-là.

Le juge.—En résumé, vous réclamez 36 francs pour [illegible] Renouf a pris chez vous [illegible] à raison de 1 fr. 50 c. par jour. Qu'avez-vous à répondre, Renouf?

Renouf.—J'ai bien voulu laisser M. Cizain débiter...

Cizain.—Je ne débitais pas, Monsieur.

Renouf.—Mais quand il me porte de ces dîners je [illegible]

Le juge.—[illegible]

[illegible]

Renouf.—[illegible] qu'elle panade [illegible] de la véritable [illegible].

Cizain, exaspéré.—Eau chaude, eau chaude! [illegible] une panade que Fifine a confectionnée de ses mains, dans laquelle elle a mis le beurre elle-même.

Renouf.—Dites-donc qu'elle lui a fait voir le beurre.

Le juge.—En admettant que tout cela soit vrai, c'était à vous de refuser le dîner s'il était mauvais; vous ne pouvez nier avoir mangé 21 jours chez Cizain, ainsi la demande est fondée.

Le tribunal condamne Renouf à payer à Cizain la somme de 36 fr. et aux frais. (*L'Audience.*)

☞Nous sommes priés d'annoncer que la vente de marchandises sèches, par paquets, hardes, bottes et brodequins au magasin de M. I. Bridge & co, 134 Magazine, sera continuée aujourd'hui 29 courant, à 10 heures par M. R. B. Sykes, encanteur.

RECAPITULATION DES VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par J. B. Blache, à 4 heures, sur la Levée, près du Rail-Road,—20 pipes Genièvre de Hollande.

Par J. A. Beard, à 4 heures, au No 81, rue Julie,—le contenu d'une maison de pension.

Par J. A. Beard, à 11 heures, en face le marché aux Légumes,—200 balles foin.

Messieurs les Editeurs,
Ayez la bonté d'annoncer Mr. JOSEPH KENNEDY, comme candidat pour maire de la ville, à la prochaine élection, et il sera soutenu par
UN GRAND NOMBRE DE VOTANS.

☞Nous sommes autorisés à annoncer qu'à la demande d'un grand nombre des citoyens des trois municipalités, M. WILLIAM FRERET, a consenti à se présenter comme candidat à la place de maire à la prochaine élection.

Messieurs les Editeurs,
Vous êtes priés d'annoncer dans votre estimable journal que LOUIS U. GAIENNIE, Esq. sera soutenu comme maire à la prochaine élection et qu'il obtiendra les votes des
1ère. 2de et 3ème MUNICIPALITES.

DERNIERES DATES.

New York	nov 14	Liverpool	oct ..
Boston	nov 13	Londres	oct 29
Philadelphie	nov 15	Havre	oct 19
Washington	nov 15	Paris	oct 19
Baltimore	nov 16	Bordeaux	oct 17
Charleston	nov 20	Madrid	.. 12
Vera-Cruz	oct 27	Cadix	.. 12
Tampico	oct 29	Havane	nov 12
Mexico	oct 16	Houston	nov 21

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire St. Lawrence, Chase, Havre, S & J P Whitney
Brick Yndustria, (mex.) Marestaney, Havane, J. Robert & co

ARRIVES.

Bateau de remorque Lion, Riddle, de la Balize, est reparti pour le pharre de la barre—il a amené dans le port le navire Olive & Eliza et la barque Salem. Laissé la barre N. E. le 27 courant, au jour. Navire Huron, de la Havane à l'ancre en dedans de la passe N. E.

Bateau de remorque Tiger, Crawell, de la Balize, ayant eu mer la goël. Cora—il a amené dans le port les navires Charlotte et St. Mary, et une goël. Laissé la barre N. E. le 27 courant, à 4 heures p. m. Un brick et une goël. en vue; un navire échoué près de la passe à la Loutre; brick Russia et plusieurs bâtimens dans la rivière.

Navire St. Mary, Foster, en 15 jours de New York, à P. Laidlaw.

Navire Olive & Eliza, Marshall, des Iles Turques, (15 oct.) au capitaine.

Navire Charlotte, Rice, en 26 jours de Portsmouth, au capitaine.

Barque Salem, Destebeche, du Havre, (5 oct.) à V Roumage, avec un chargement assorti à Rodgers & co; L A Barbarin; M Allorst; M Taney; De Goër & Riffaud; M Tisset; D Pillotton; M Masson; J Moreau; B Amaretto; A Cochrane; P Lombard; M Luthier; Laine, Fontaine & co; J B Faure; G Wartelle; Henderson & Gaines; P Campanel; S Labenène; F Mimoreis & Fouhet; O Reden; Allain & Trémoulet; O Babelot; J Anglaire; P Chigé; M Pesquier; G Eustes; Marchal Bros; M Armant; P Forstall; D Hinks; J Lombard; J Convertié, B Bonet; H Pays; A Jonau; M Marsauk; B. de Marigny; P Rivarde; M Durel; A St. Georges; J Dalton; O Devezin & co; M Bahier; V Fortier; F Voisin; J Lombard & co; Loison & Silvester. Passagers, 44 dans la chambre et 80 dans l'entrepont.

Goel. Gen. Wayne, Blackington, en 17 jours de Thomaston, à G. Bedford.

Steamer Baton Rouge, Sellick, du Bayou Sarah, avec du coton, etc.

Steamer Reserve, Quarrier, de Evansville, chargé de produits.

Steamer Agnes, Hitchcock, d'Alexandrie, avec du coton, &c.

Steamer Monsoon, Pearce, de St. Louis, chargé de produits.

MEMORANDA.

Hélé le 21 novembre, à la hauteur du Cap St. Antoine, navire Vernon, de Bordeaux pour la Nouvelle Orléans; à la hauteur de Tortugues, le 25 courant, navire Yazoo, de New York pour la N. O.

Le steamer Reserve a quitté Evansville le 16 nov. et l'embouchure Ohio le 20 courant, rapporte qu'il n'y avait que 20 pouces d'eau dans la rivière Ohio et baissait; le temps très froid.

Le steamer Monsoon a quitté St. Louis le 21 nov. à 7 heures du soir, annonce que la rivière de Missisippi montait.

☞AVIS.—Le navire HENRY CLAY, de Brême, est en déchargement en face du poteau No 11, troisième municipalité. Les consignataires sont requis de venir recevoir leurs marchandises sur la Levée.
29 nov SCHMIDT, WERNER & Co.

☞La barque MARY, capitaine Myrick de Baltimore est en déchargement au bas de la rue Suzette, seconde municipalité. Les consignataires sont requis de venir recevoir leurs marchandises.
29 n GEO. BEDFORD, 22 Bienville.

☞La goëlette LOUISA de Nantucket est maintenant en déchargement à la presse à coton d'en haut. Les consignataires sont requis de venir recevoir leurs marchandises sur la Levée.
29 n J. B. FIELD, 73 Bienville.

☞Le navire à vapeur COLUMBIA, pour Galveston, Texas, est maintenant prêt à recevoir du fret et partira Dimanche prochain, 1er décembre, à 10 heures du matin. Les passagers sont priés de se trouver à bord à l'heure ci-dessus. 28 n

☞MM. P. A. DELINGER et EUG. RAYEL, consignataires de marchandises par le navire *Lafayette*, du Havre, sont priés de faire lever leurs permis en douane. A. ST-GEORGES. 27n

☞Les consignataires de 45 boîtes fromage, marquées C. entre diamans, 11 boîtes tabac marquées James Saunders, 4 caisses cigares marquées T. & H. une boîte marquée D. & W., et un baril marqué M. S. reçus par le navire Louisville de N. York, sont requis de venir enlever leurs marchandises et payer les frais.
27 nov WM. R. FOSDICK & Co, 70 Camp.

☞Le DR. JAMES JONES a transporté sa demeure au no. 31, rue du Canal, au coin des rues Gravier et Carondelet. L'entrée est sur la rue Carondelet. 8nov—1m.

GRANDE LOTERIE DE PROPRIETES FONCIERES.
Schmidt & Hamilton, Directeurs.
Cette Loterie sera positivement tirée le 1er, Décembre. 4 oct

MR. le directeur de la Banque de l'Etat de la Louisiane qui prétend qu'au lieu d'un procès, j'ai essayé une poursuite pour $40 ou 60 était mieux informé sans doute qu'il n'a *voulu le paraître*, c'est pourquoi je me crois dans l'obligation de mettre le public dans la confidence de cette affaire.

Il me fut présenté il y a environ, 18 mois le compte auquel il a fait allusion, j'avais un billet d'une somme assez majeure pour mes faibles moyens à payer ce jour là et prié le collecteur qu'il s'attendît jusqu'à la fin du mois dans lequel nous étions alors; il me le promit. Quel ne fut pas ma surprise en recevant le lendemain matin une citation pour ce même compte!!.... Enfin je payai le constable avant de sortir de chez moi, comme on le voit, l'intention était de me poursuivre rigoureusement mais d'après cet exposé je n'ai pas dans moi. J'ignore si M. le directeur *bien connu des parties*, avait en cela une raison suffisante pour faire à divers fois rejeter des petits billets endossés par des négociants respectables, riches et aussi fiches que n'importe qui, à la Nouvelle-Orléans.
29 nov L. LARRIBEAU.

UN jeune homme parlant l'anglais et le français, désirerait trouver une place de commis dans un magasin. De bonnes recommandations seront fournies. S'adresser rue St. Louis, No. 33. 20 n—2

$10 DE RECOMPENSE.
PARTI de la boulangerie du soussigné, no. 99 Nelle. Levée, le 27 septembre, le nègre SAM, de la taille d'environ 6 pieds, teint jaune, les yeux de travers et le regard endessous, parlant l'anglais et le français.
Les capitaines de bateaux à vapeur et autres sont notifiés de ne point recevoir ou loger le dit nègre sous peine d'être poursuivis à la rigueur des lois.
La récompense ci-dessus sera donnée à la personne qui logera le dit nègre dans une des geoles de cet Etat, ou qui le ramènera au soussigné.
29 n—1m DAVID BARBOUR.

A LOUER DE SUITE—Un magasin situé rue Royale 149 (maison Lizardi & Co) entre Toulouse et St. Louis, très convenable pour magasin de modes et nouveautés etc. S'adresser sur les lieux. 29 n—3

A LOUER.—Ce joli magasin presque neuf et nouvellement réparé, situé dans la rue Royale, joignant celui de M. Benjamin Lacoste, entre les rues Conti et St-Louis. La possession en sera donnée immédiatement.
EMMAGASINAGE.—Des marchandises seront emmagasinées au magasin ci-dessus. Pour les conditions, s'adresser au bureau de l'*Abeille*. 29 nov

A LOUER PRESENTEMENT—Le Magasin No. 54, rue Toulouse, vis-à-vis la Banque des Citoyens, et un grand Magasin de dépôt, situé au fond de la cour. Il y a un rail pour entrer les marchandises dans ce dernier. S'adresser à R. BRUGIER,
29 nov No. 9, rue St. Louis.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse, pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans—Présent, l'honorable Charles Maurian, juge—22 novembre 1839. No. 10967—P. Montfleury Talhaut vs ses créanciers—Il est ordonné par la cour qu'une assemblée des créanciers de l'insolvable ait lieu en l'étude de C. A. Fenion, Esq. not. pub. samedi le 9 décembre prochain, afin de nommer un ou plusieurs syndics dans cette cause.
Par ordre de la Cour—Bureau du greffier, 25 nov. 1839. A. M. GUYOL,
29 nov—3 Greffier.

TRAITES sur Paris, à vendre par
29 n—3 CHATELANAT, 119 Gravier.

LES soussignés ont en magasin et offrent en vente les articles suivans:—550 rouleaux Corde de lin du Missouri; 680 livres Ficelle; 24 barils vieux Whiskey de Monongahela; 30 boîtes Haches; 158 Barres acier; 200 sacs Plomb; 150 sacs Café; 30 caisses Vin de Madère; 50 do Sherry pâle; 10 pipes Genièvre de Hollande; 8 demi-pipes Eau-de-Vie; 95 barriques Plat-Côtés; 24 boucauts Tiges de tabac; 500 barils farine superfine, etc. BOGERT & HAWTHORN,
29 nov 63, Gravier.

EAUX-DE-VIE du pays—150 barils eau-de-vie de 1re preuve; 200 do de 4me do; 100 do Genièvre marque de l'ancre; 150 boîtes moutarde de Londres; 100 do amidon; 25 surrons indigo; 10 barils alcool à vendre par J B FIELD,
29 nov 73, Bienville.

EAUX-DE-VIES—25 barriques eau de vie américaine; 10 do genièvre de rie; 50 do vieux whiskey de rie; 10 pipes genièvre de Hollande de diverses marques; 20 barils eau de vie de pêche, vins, liqueurs, &c. à vendre par J. L. CARMAN,
29 nov 41, Poydras.

CHARBON—5000 barils gros charbon de Pittsburg, pour l'usage des steamers. Le coût du transport sera léger, le dépôt se trouvant en face des steamers. Pour les conditions, s'adresser à
29 nov BOGERT & HAWTHORN, 63, Grav.

PEINTURES de couleurs assorties et mastic—200 barillets peinture rouge, verte et jaune; six barils mastic, à vendre par JARVIS & ANDREWS,
29 nov Enc. Commune et Tchoup.

ALUN & SEL—[illegible] JARVIS & ANDREWS, Enc. Commune et Tchoup.

SEL—4,500 [illegible] ALEX. PARK, 91, Commune.

Tirage Officiel de la grande Loterie d'Etat, Classe Extra, No. 101.
[illegible]—11—64—73—1—41—67—19—30
GROS LOT DE $10,000.
☞BILLETS SEULEMENT $3 00.☜

GRANDE LOTERIE DE L'ETAT.
CLASSE No. 101.
☞Autorisée par la Législature de l'Etat.
Devant être tirée Vendredi 29 nov. 1839, à 6 heures de l'après-midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune
S. DAVIS & Co., Directeurs.
75 numéros—12 sortant.
PROGRAMME

1	Lot de	10,000	10,000
1	"	3,000	3,000
1	"	2,000	2,000
1	"	1,500	1,500
1	"	1,300	1,300
6	"	1,000	6,000
8	"	500	4,000
8	"	400	3,200
8	"	250	2,000
10	"	200	2,000
10	"	125	1,250
10	"	100	1,000
155	"	80	12,400
63	"	25	1,575
63	"	20	1,260
63	"	15	945
63	"	10	630
2906	"	6	23,436
23436	"	3	70,308
27814	prix montant à		$147,704

Billet entier $3 00. Demi $1 50. Quart 75 c.
Paquets de 25 billets pour $75, 00 garantis devoir tirer au moins $36.
Paquets de 25 demi billets pour $37 50 garantis devoir tirer au moins $18 00.
Paquets de 25 quarts de billets pour $18 75, garantis devoir tirer au moins $9 00.
Pour paquets ou simple billets, s'adresser au bureau des Directeurs, No. 16, rue de Chartres, et au coin St-Louis et Chartres. 29 nov

Numéros sortis du Tirage de la Loterie de la Louisiane—Classe Extra No. 61.
61—26—39—17—57—31—47—8—25—60—1—33
GROS PRIX DE $10,000.
BILLETS SEULEMENT $3!

LOTERIE DE LA LOUISIANE.
Autorisée par la Législature, Chapitre LXIII, passé le 21 mars 1839.
CLASSE EXTRA 69 POUR 1839.
Devant être tirée à la Rotonde St. Charles, Samedi 30 novembre 1839, à 5 1/2 heures du soir.
D. S. GREGORY & Co., successeurs de YATES & McINTYRE, Directeurs.
78 numéros.—Ballotés 13 sortant.
PROGRAMME.

1	Lot de	$10,000	$10,000
1	"	3,000	3,000
1	"	1,600	1,600
1	"	1,300	1,300
1	"	1,100	1,100
1	"	1,019	1,019
20	"	500	10,000
20	"	200	4,000
20	"	150	3,000
20	"	120	2,400
100	"	100	10,000
100	"	60	6,000
130	"	30	3,900
130	"	15	3,900
130	"	10	1,300
4,680	"	6	28,080
27,040	"	3	81,120
32396	Lots, montant à		$169,789

Billets seulement $3—Demi $1 50, Quart $0 75.
Paquet de 26 billets entier pour $78; pour 26 demi billets $39; pour 26 quart de billet $19 50.
S'adresser au bureau des directeurs.
D. S. GREGORY & Co,
35, rue du Canal, une porte après l'encoignure de la rue du Camp. 29 nov

HUILE de Palma christi—10 barils huile de Virginie, et 16 do des Illinois et Tennessee, à vendre par JARVIS & ANDREWS,
29 nov Enc. Commune et Tchoup.

BLANC de Baleine et huile—600 boîtes blanc de baleine; 10,000 gallons huile pressée en hiver; 5000 do do en automne, à vendre par
29 nov J. B. FIELD, 73, Bienville.

JOHN A. MERRITT agent de la compagnie de fer de Boston, a en main un grand assortiment de cloux qu'il offre à vendre à des conditions libérales au no. 53, rue du Camp. 29 n

DRAPS—30 demi pièces draps Elbeuf et Louviers en débarquement du Salem à vendre par LOISON & SILVESTRE,
29 nov 73, rue Royale.

SOULIERS vernis—15 doux chaussures vernies à vendre par LOISON & SILVESTRE,
29 nov 73, Royale.

PARAPLUIES en soie de Paris—Un grand assortiment, à vendre en gros et en détail par
29 n J. BERCIER & DUTEIL, 131 Chartres.

MELASSE—100 barils mélasse, en débarquement vis à vis la rue Bienville, à vendre par
29 nov R. BRUGIER, 9, St. Louis.

TRAITES sur Londres, à vendre par HAGEDORN & CRAMER,
29 nov 50, Bienville.

ALUN, Sel Epsom, Ocre jaune et vert, peinture noire, à vendre par J. B. FIELD,
29 nov 73, rue Bienville.

TOILE et Corde d'Emballage—100 pièces toile, et 100 rouleaux corde, à vendre par
28 n S. G. BLANCHARD, 33, Gravier.

VIN de Sherry—10 futailles, 7 bocaunds et 7 quart barriques vin de Xeres, à vendre par
28 nov J. L. CARMAN, 41, Poydras.

JAMBONS enveloppés—50 barriques jambons, à vendre par S. B. MULLEN,
29 nov 17, Poydras.

CHARBON—50 tonneaux charbon de Liverpool, à vendre par ALEX. PARK,
29 nov 91, Commune.

TRAITES sur Philadelphie à 10 et 60 jours de vue, à vendre par
29 n JAMES D. DENEGRE, 16 Douane.

FERBLANTERIE—200 boîtes ferblanterie 1 3 x de différentes marques à vendre par
29 n S. HEATH & Co. 95 Camp.

SUCRE—24 boucauds sucre prime, en débarquement du Teche, à vendre par
29 nov P H GALLWEY, 6, Conti.

CIGARES—100,000 cigares à vendre par WM. C. TOMPKINS & Co,
29 nov 66, Camp.

PLOMB—300 sacs de plomb à vendre par WM. C. TOMPKINS & Co,
29 nov 66, Camp.

RUM DE N. E.—15 boucauts à vendre par WM. C. TOMPKINS & Co,
29 nov 66 Camp.

VIN MALAGA—25 qr barriques à vendre par WM. C. TOMPKINS & Co,
29 nov 66, Camp.

VERRERIE—23 paquets verres de toute qualité à vendre par S. HEATH & Co.
29 nov 95, Camp.

RAISINS—500 boîtes à vendre par N. D. CHAMBERLIN & Co,
29 nov 40, Gravier.

RUM—10 barils rum de N. E. à vendre par N. D. CHAMBERLIN & Co,
29 nov 40, Gravier.

SEL—3900 sacs sel de Liverpool, gros et fin, en bon ordre, à vendre par ALEX. PARK,
29 nov 91, Commune.

SIROP de salsepareille—12 boîtes à vendre par
29 n JOHN A. MERRITT, 53 Camp.

SAVON—600 boîtes à vendre par
29 n JOHN A. MERRITT, 53 Camp.

SACS EN PITRE—15 balles à vendre par
29 n JOHN A. MERRITT, 53, Camp.

GENIEVRE de Hollande—10 pipes à vendre par
29 n JOHN A. MERRITT, 53 Camp.

CHANDELLES de suif—100 boîtes à vendre par
29 n JOHN A. MERRITT 53, Camp.

CUIVRE en feuilles à vendre par
29 n S. HEATH & Co, 95 Camp.

ESPECES—2000 piastres, à vendre par
29 n S. G. BLANCHARD, 33, Gravier.

POMMES de terre—1200 barils à vendre par
29 n GEORGE BEDFORD, 22 Bienville.

PLATS-COTES—105 barriques, à vendre par
29 n S. B. MULLEN, 17, Poydras.

PORC—250 barils porc mess et prime, à vendre par (29 n) S. B. MULLEN, 17, Poydras.

AVOINE—587 sacs à vendre par
29 n S. B. MULLEN, 17, Poydras.

MAIS—500 sacs, à vendre par
29 n S. B. MULLEN, 17, Poydras.

EPAULES—75 barriques, à vendre par
29 nov S. B. MULLEN, 17, Poydras.

SAINDOUX—200 barillets, à vendre par
29 nov S. B. MULLEN, 17, Poydras.

ESPECES à vendre par
29 nov ANDREWS & BRO., 50, Camp.

SEL—6,000 sacs sel des Iles Turques à vendre par
29 nov KOHN DARON & Co

TRAITES SUR LONDRES à vendre par
29 n HAGEDORN & CRAMER, 50 Bienville.

FAIENCE—100 paniers à vendre par
29 nov S. HEATH & Co, 95, Camp.

JAMBONS et Saucissons de Westphalie à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 50 Bienville.

DAMEJEANNES d'un gallon à vendre par
29 HAGEDORN & CRAMER, 50 Bienville.

POIS VERTS et jaunes de Barclay à vendre par
29n HAGEDORN & CRAMER, 50 Bienville.

BAS DE COTON à vendre par
28n HAGEDORN & CRAMER, 50 Bienville.

CIMENT—400 barils à vendre par
28n KOHN DARON & co, 30 Bienville.

BILLETS de l'Ouest—$2000, à vendre par
28 nov J. VAIRIN & Co, 26, Poydras.

TRAITES sur Londres et Paris, à vendre par
29 n KOHN, DARON & Co, 23, Bienville.

DOUBLONS Espagnols, à vendre par
27 n R. GRONING & Co.

TRAITES sur la Havane, à vendre par
27 nov R. GRONING & Co.

BRIQUES—5000 briques à vendre par
27 n S. & J. P. WHITNEY, 76, Camp

POISSON—150 barils poisson de Mauhadden, 20 boîtes et 2 barriques morue, à vendre par
29 nov J. B. BAILEY, 14, Bienville.

TRAITES sur New-York et Philadelphie à courte vue, à vendre par J. B. BAILEY,
44 nov 34, Bienville.

TOILE d'emballage—90 balles grosse toile de Dundee à vendre par WILLIAM PREHN,
28 nov 56, Douane.

CAFE de Rio—3700 sacs café de Rio en débarquement à vendre par WILLIAM PREHN,
28 nov 56, Douane.

CHARBON—44 barriques charbon de Peach; casé au poudre à vendre par JB. D. DENEGRE,
28 nov 16, Douane.

FOIN—300 balles à bord du navire St. Léon, à vendre par S. & J. P. WHITNEY,
28 nov 73, Camp.

PORC MESS—200 barils à vendre par LAYET & AMELUNG,
28 nov 17, Commerce.

PORC pour plantation—300 barils à vendre par LAYET & AMELUNG,
28 nov 17, Commerce.

JAMBONS—95 barils à vendre par LAYET & AMELUNG,
28 nov 17, Commerce.

BOEUF—60 barils bœuf prime à vendre par LAYET & AMELUNG,
28 nov 17, Commerce.

VINS—40 caisses Sherry pâle à vendre par WM. C. TOMPKINS & Co,
28 nov 66, Camp.

FLANELLES, bas et demi bas à vendre par HAGEDORN & CRAMER,
28 nov 50, Bienville.

SOIERIES.—Gros de Naples; gros de Suisse; gros du Rhin; Serge; Gros d'Orléans; Gros de Berlin; Velours noir et en couleur, Shawls de soie, grand assortiment, à vendre par
28n JOHN V. VLES & co, 44, Chartres.

MARCHANDISES, pour le marché mexicain—[illegible] à vendre par
28 HAGEDORN & CRAMER, 50 Bienville.

BARILS [illegible] S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp.

AMUSEMENT.

THEATRE D'ORLEANS.
Dimanche, 1er Décembre 1839,
LA MUETTE DE PORTICI,
Grand opéra en 5 actes d'Auber, paroles de Scribe et C. Delavigne.
Première représentation de
TRONQUETTE LA SOMNAMBULE
ou
LE MAGNETISME.
Folie vaudeville en 1 acte de MM. Coignard Frères
☞Le spectacle commencera à 6 heures et demie précises.

BALS.
SALLE D'ORLEANS.
LE soussigné annonce à ses amis et aux Dames de la nouvelle-Orléans, qu'il fera l'ouverture des
DES BALS PARES ET MASQUES
Samedi prochain 23 du courant, et qu'ils auront lieu tous les Mercredi et Samedi de chaque semaine.
PRIX d'entrée: — Cavaliers $2
☞Un bureau sera ouvert pour y déposer les chapeaux, cannes, manteaux, &c.
29 nov A. MITAUD.

THEATRE DE LA RUE DU CAMP.
Deuxième soirée.
Samedi 30 novembre 1839.
Cinq billets qui pourront gagner cinq prix!!!
ET CINQ FORTUNES!!!
Seront donnés au Théâtre du Camp, ce soir.
GEORGE HOLLAND informe respectueusement le public et ses amis, que désireux de faire partager son bénéfice, il a acheté cinq billets dans la première et la seconde classe de la Loterie de Propriétés de Caldwell, Oakey & Pritchard, qui seront donnés au public de la manière suivante:
En achetant un billet de Théâtre, il sera donné un numéro avec. Dans le cours de la soirée les duplicata des numéros donnés avec les billets seront dans une roue sur le Théâtre, de laquelle on tirera cinq numéros; les personnes ayant les numéros correspondants à ceux tirés de la roue recevront chacun un billet de la grande loterie de propriétés. Les détenteurs auront par là la chance de gagner de belles fortunes situées en cette ville.
☞Les billets achetés pour cette occasion peuvent être vus au bureau de Paul Pry, Arcade du Théâtre St. Charles.
*** Les pièces qui seront jouées cette soirée sont le célèbre drame de
DE LA DUCHESSE DE LA VAUBALIERE,
et le vaudeville de
ROWDIES' REWARD.
Ainsi que d'autres amusements qui seront mentionnés dans les affiches du jour.
☞Le livre des loges est maintenant ouvert et l'on peut obtenir des places et des numéros. 28n

AVIS! AVIS!! AVIS!!!
UN BILLET GRATIS POUR LE BENEFICE DE GEORGE HOLLAND.
Tous ceux qui achèteront un billet dans la Loterie de propriétés de Caldwell, Oakey & Pritchard, depuis cette date jusqu'à Samedi soir prochain, recevront un *billet de théâtre et un numéro gratis* pour le bénéfice de Holland; ainsi pour dix piastres, une personne aura droit à un billet de théâtre gratis et elle aura la chance de gagner DEUX billets dans la grande loterie de propriétés.
Le prix des billets est de $31!!! et le détenteur pourra en gagner $700,000!!!
Bureau de Paul Pry, Jeudi, 28 novembre 1839.
☞Les cinq billets achetés par M. Holland, qui devront être donnés à son bénéfice, peuvent être examinés à son bureau. Les numéros sont comme suit:
No. 5369 dans la seconde classe.
Numéros combinés—2—27—70 dans la 1ère classe
3—24—71 "
4—49—72 "
5—30—73 "
29 nov

Numéros sortis du tirage de la loterie des Ecoles Gratuites—Classe 111.
16—46—58—46—08—40—17—5—9—74—19—52
☞GROS LOT $14,000.
BILLETS SEULEMENT $4 00.
LOTERIE DES ECOLES GRATUITES.
Classe 112,
Devant être tirée Vendredi, 29 novembre à 5 heures P. M. à l'Arcade de Banks, au coin des rues Magasin et Gravier.
J. K. MEAD, Directeur
D. BLAIR & J. BEARDSLEE, Agents.
75 Numéros — 12 sortant.
PROGRAMME.

1	Lot de	$14,000	$14,000
1	"	4,000	4,000
1	"	3,000	3,000
1	"	2,000	2,000
1	"	1,481	1,481
10	"	1,000	10,000
10	"	500	5,000
10	"	400	4,000
20	"	300	6,000
27,814	prix montant à		$[illegible] 575

Billets seulement $4 00; demi $2 00; quart $1 00
Paquet de 26 billets pour $100 garantis devoir tirer au moins $48.
Coupons en proportion.
A vendre au bureau du Directeur, encoignure des rues Magasine et de la Commune, ou au No 8, Banks' Arcade. 28 n

GROS LOT DE $40,000!
$12,000—$5,840—3,000!
BILLETS $10 SEULEMENT.

LOTERIE DE LA LOUISIANE,
Classe C c, pour 1839.
Déterminée par le tirage du "Virginia Wheeling Lottery", classe No. 6 pour 1839, tirée à Alexandria Virginie, le samedi, 23 novembre 1839.
NOTA—Les billets seront offerts en vente jusqu'au 30 novembre, et l'on recevra le résultat du tirage lundi 2 décembre 1839.
D. S GREGORY & Co, Directeurs
78 numéros—Ballotés 14 sortant.
PROGRAMME.

1	prix de	$40,000	40,000
1	"	12,000	12,000
1	"	5,840	5,840
1	"	3,000	3,000
5	"	2,000	10,000
5	"	1,500	7,500
5	"	1,250	6,250
5	"	1,200	6,000
40	prix de	500	20,000
50	"	200	10,000
250	"	150	37,500
64	"	100	6,400
64	"	75	4,800
64	"	60	3,840
64	"	50	3,200
64	"	30	1,920
5504	"	20	110,080
28224	"	10	282,240
34412	prix montant à		$570,570

Billet entier $10. Moitié $5. Quart $2 50 cts.
Paquets ou billets simples à vendre au Bureau des Directeurs, 35, rue du Canal, seconde porte près l'encoignure de la rue du Camp, et au Merchants' Exchange. 28 nov

UNE personne d'un âge mûr, récemment arrivée de France, et bien recommandée désire trouver de l'emploi en qualité de cuisinière ou femme de charge. S'adresser à Mademoiselle Marie, appartement no. 93 de l'Hôtel St. Louis. 28n—4

UNE personne connaissant le commerce, le français et un peu l'anglais, désire une place dans un magasin, soit de marchandises sèches, commestibles ou autrement; elle est pourvue des meilleures recommandations. S'adresser au bureau de cette feuille. 28 nov—3

INSTITUTION DE M. BOYER Rue Conti No 150 — Branches d'enseignement français, anglais, espagnol, latin, géographie, histoire, mathématiques, élémens de Physique, &c. &c.
M. G. Boyer pour répondre aux désirs de quelques parents, a disposé son établissement de manière à recevoir des pensionnaires et des demi-pensionnaires.
La sollicitude toute paternelle que M. G. Boyer a toujours eue pour les élèves qui fréquentent son externat, est une garantie des soins tout particuliers qu'il portera à l'éducation morale et physique des élèves qui lui seront entièrement confiés. 28 n—2

LECONS DE PIANO—Le soussigné nouvellement arrivé de Paris a l'honneur de prévenir le public, qu'il donne des leçons de piano forte. S'adresser à MM. John & Co, encoignure Commune et St. Charles. CHS HORST, 28n—2

Bureau de la Compagnie de la Presse à Coton à Vapeur de la Levée—N. Orléans, 26 nov. 1839.
A L'ASSEMBLEE annuelle des actionnaires qui a eu lieu le 7 Octobre dernier, les personnes suivantes ont été élues Directeurs de la Compagnie pour un an.
L. S. Hiligsberg, S. B. Le Beau,
E. L. Bernard, F. Peschier,
V. Roumage, M. Gally,
J. Kohn.
Et à l'assemblée de la Direction tenue hier, Mr. F. S. Le Beau a été élu Président.
Par ordre de la Direction,
28 nov D. F. GUEX, secrétaire.

A VENDRE—Le magasin de papiers peints, fournitures pour bureaux &c. &c. appartenant à M. E. Frémaux, et situé rue de Chartres entre la rue St. Louis et la rue Toulouse, se composant en grande partie de marchandises récemment importées en cette ville, et choisies avec le plus grand soin. Ce magasin, très bien achalandé, sera vendu avec tous ses accessoires, au prix le plus réduit et aux conditions les plus avantageuses.
S'adresser pour plus amples informations à Amédée Ducatel, notaire, rue Royale, no 114. 28n

MORET, pâtissier, Vieille-Levée, entre Madison et Ste. Anne, a l'honneur de prévenir le public et ses amis, qu'il tiendra, pendant toute la saison, des PATES FROIDS ET CHAUDS, truffés et non truffés, garnis de gibier, volaille, etc., ainsi que des terrines de [illegible].
Sa provision de Truffes, qu'il vient de recevoir, étant pour sa consommation, il en peut céder une partie. 29 nov—3

CAFE ET SALLE A MANGER DES HUITRES A VENDRE.
AINSI que le bail du terrain sur lequel ces bâtiments se trouvent avec les deux maisons joignantes, louées à $60 par mois. Le bail a deux ans à courir depuis le 1er. janv 1840, avec le privilège. Cet emplacement est un des meilleurs endroits dans la rue du Canal pour une grocerie ou maison de pension. Les améliorations qui seront faites sur ce terrain seront payées par le propriétaire à l'expiration du bail. Le propriétaire ne désire vendre que parce qu'il a d'autres affaires. Pour les renseignemens, s'adresser au coin des rues Tremé et Canal. 26 n—2

EPAVE—Parti depuis deux jours un petit cheval chocolat, crin blanc, longue queue, marqué CA. sur l'épaule gauche, âgé de cinq ans. Cinq piastres de récompense seront données à la personne qui le ramènera au soussigné ou qui donnera des informations où il est. FONBENEE,
26n—3 enc. des rues Céleste et Thoupitoulas.

A LOUER—Le haut de la maison no. 260 de la rue Bourbon entre St. Philippe et Dumaine. DUPERRON. 27n—5

TABAC MANUFACTURE DE LA VIRGINIE—300 boîtes tabac prime de Morgans, 100 boîtes de feuilles d'or de de Harris; 100 do Honey Dew de Hare, 100 do Nec plus ultra de Saunders, 100 do Honey Dew de Morgan, 100 do do de Thomson, 75 do moreaux en livres de Kentucky, en magasin et à vendre par TATE & HOPKINS,
28n—2s 19 Bank Place.

SANGSUES.
6000 SANGSUES à vendre à 5 cents au détail, et 4 cents en gros. S'adresser à PLEURINO, Encoignure des rues Ste.-Anne et Robertson. 29 nov

POELES! POELES!! POELES!!!—Les soussignés viennent de recevoir un nouvel assortiment de Poêles à charbon qu'ils offrent en vente. SAMUEL LOCKE & Co, 6 Nlle Levée.
AUSSI—Poêles à cylindres pour parloirs, d'un beau travail, consommant très peu de charbon. Les tuyaux de poêles toujours en main et prêts à être posés pour le plus bref délai.
27 nov S. LOCKE & Co.

PRIESTLEY & BEIN offrent en vente aux conditions libérales, Fer en barres [illegible] et platines, outils de [illegible] No. 20, Vieille Levée.

FOIN—250 balles foin à bord du navire Havre, de New York, à vendre [illegible] F. C. GOERGEN & Co, 83, Chartres, au premier.

GARDES D'ORLEANS.
[illegible] en uniforme, samedi prochain, 30 courant, à [illegible] heure précise devant l'hôtel de ville, [illegible] pour affaires importantes qui regardent leurs compagnies dont vous faites partie. Chaque membre est expressément requis d'être ponctuel à l'assemblée à l'heure indiquée. Par ordre.
29 nov ANT. DUBUC, sarg. major.

ON donnerait pension à huit à dix personnes recommandables, la table est bien servie et les prix très modérés. Le déjeuner a lieu à 9 heures et le dîner à 3 heures.
S'adresser pour les conditions, au café rue St. Philippe, No. 93. 27 nov—4

AVIS—CENT PIASTRES DE RECOMPENSE. PERDU hier dans la rue Moreau, depuis l'Esplanade jusqu'à celle d'Enghien, un Portefeuille en maroquin olive, contenant deux billets de $500 et un de 100, de la banque des Améliorations.
Aussi, un billet tiré par André Castille, à l'ordre d'Etienne Mounnier, de la somme de $375, daté du 5 octobre 1839 et payable un tout mai prochain (1840), lequel billet est paraphé *ne varietur*, par Achille Chiapella, notaire public. Le paiement ayant été arrêté il ne peut être d'aucune utilité à qui que ce soit.
Nelle-Orléans, le 26 novembre 1839.
27 nov—3 THOMAS HURQUHART, Fils.

SUCCESSION DE ED. C. JOHNSTON.
AVIS est par le présent donné aux créanciers du défunt de se faire connaître et de présenter leurs comptes et titres à l'administrateur Mr. Daniel Johnston No. 260 Vieille-Levée, ou à Mr. Arnold Bodin, avocat. Les personnes qui doivent à la succession, sont priées de régler dans le délai de quinze jours. 27 nov—3

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU GOLFE DU MEXIQUE.—Les actionnaires qui n'ont pas déjà donné des billets pour le montant de leur souscription, sont invités à faire un neuvième paiement de dix piastres par action, le 29 décembre prochain ou avant.
Nouvelle-Orléans, ce 27 novembre 1839.
Par ordre de la Direction.
27 nov WILLIAM FURST, secrét.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU GOLFE DU MEXIQUE.
L'ELECTION de 7 directeurs de cette compagnie pour l'année prochaine aura lieu lundi le 30 décembre prochain de 10 heures du matin jusqu'à 2 heures de l'après midi, au bureau de la compagnie, Passage de la Bourse, entre les rues Bienville et Conti.
Nouvelle-Orléans, ce 27 novembre 1839.
Par ordre de la Direction.
27 nov—t. l. j. WILLIAM FURST, Secr.

TOILES d'Irlande—Le soussigné a reçu par les derniers arrivages un grand assortiment de toiles irlandaises, qu'il offre en vente à des conditions libérales, savoir: — Toile de 4/4 en pièces de toute qualité; do en demi pièces do; do de 5/8 et tissu de 3/4 do, toile à drap de 6/4 & 12/4; drills écru et blanchis de 3/4, indiennes à fond noir et autres; platilles, bretagnes &c, WILLIAM PREHN,
28 nov 56 Douane.

NEW-YORK STATIONERS WAREHOUSE—Ayant pris des arrangemens avec une maison de New York, nous pourrons vendre à de meilleures conditions que l'année dernière. Notre fonds de magasin a été augmenté d'un grand nombre d'articles tels que livres en blanc, papier, plumes; encre, plumes d'acier, pains à cacheter, cire à do; encriers, boîtes à sable; crayons, pinceaux, cire à l'eau; blancs de toute description, livres de classe, etc.
27 n DAVID FELT & Co, 24 Chartres.

AUX PEINTRES—30 barriques blanc de plomb pur, de 500 livres chaque; 25 barriques do. do. de 250 livres chaque; 15 barriques do. No. 1, de 500 à 250 livres chaque; 1800 barillets de 25 livres, à vendre par JARVIS & ANDREWS, agens,
28 nov Nos 1 et 2, rue Tchoupitoulas.

FOIN—400 balles en débarquement du navire Norman à vendre par S. & J. P. WHITNEY,
28 nov 73, rue du Camp.

BEURRE de Goshen de première qualité à bord du navire Havre, à vendre. S'adresser au capitaine à bord ou à F. C. GOERGEN & Co,
27 n 83, Chartres, au premier.

GENIEVRE—50 pipes en débarquement de la barque Nimrod, à vendre par F. C. GOERGEN & Co,
27 n 83, Chartres, au premier.

BIJOUX, Portefeuilles, Pipes, Ciseaux, &c.—Reçu par le navire Auburn, un nouvel assortiment de bijoux plaqués de toute description, à vendre par
27 nov POLLARD & GREEN, 29, Chartres.

PEIGNES—1000 douz beaux peignes d'ivoire, reçus par le navire Auburn, à vendre en lots à la convenance des acheteurs, par
27 nov POLLARD & GREEN, 29, Chartres.

CHAPEAUX MILITAIRE retapés en feutre à vendre par J. BERCIER & DUTEIL,
27 nov 131, rue de Chartres, à côté de la banque des Améliorations.

CHAPEAUX DE SOIE et de feutre français et américains, à vendre en gros et en détail par J. BERCIER & DUTEIL,
27 nov 131, rue de Chartres.

JAMBONS ENVELOPPES—en barils, tierçons et boucauts, à vendre par
27 nov MAHARD & SIGERSON, 38, Nouvelle-Levée.

FARINE—500 barils, à vendre par MAHARD & BROTHER,
27 nov 38, Nouvelle Levée.

POIS—100 boisseaux, à vendre par MAHARD & BROTHER,
27 nov 38, Nouvelle Levée.

AVOINE—[illegible] sacs à vendre par MAHARD & SIGERSON,
27 nov 38, Nouvelle Levée.

2500 BOUCAUTS de Sucre, à vendre sur habitation par R. BRUGIER,
27 n 9, St. Louis.

50,000 GALLONS Mélasse, à vendre sur habitations par
27 nov R. BRUGIER, 9, St Louis.

BAS de laine blanche et bleu, à vendre par F. C. GOERGEN & Co,
27 nov 83, Chartres, au premier.

CHALES premières de 6-4, 8-4, 10-4 et 12-4, à vendre par F. C. GOERGEN & Co,
27 nov 83, Chartres, au premier.

FOIN—500 balles foin de première qualité, en débarquement du navire New England, à vendre par
27 n S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp

CIGARES—300,000 cigares de la Havane, à vendre par GODFREY LAWRIE & SMALL,
27 n 36, Gravier.

PORC—Quelques barils porc P. O., à vendre par
26 nov SAM. BELL, 89, rue des Magasins.

CORDE d'emballage—200 rouleaux, à vendre par
26 nov SAM. BELL, 89, Magazine.

SUCRE clarifié, à vendre par
26 nov ALLAIN & TREMOULET, 11, Conti

FARINE—500 barils, à vendre par
26 nov SAM. BELL, 89, Magasine.

POCANS—14 demi-barils, à vendre par
26 nov SAM. BELL, 89, Magasine.

CHAUX—500 barriques chaux, à vendre par
26 n EDW. A. BRIDGE, 60 Gravier.

FOIN—180 balles foin du nord, à vendre par
26 n EDW A. BRIDGE, 60 Gravier.

BOIS—30,000 [illegible] bois blanc, à vendre par
26 n EDW A. BRIDGE, 60 Gravier.

CIGARES—[illegible] cigares de la Havane, à vendre par
26 n EDW A. BRIDGE, 60 Gravier

LATTES—30,000 lattes à vendre par
26 n EDW A. BRIDGE, 60 Gravier.

POMMES DE TERRE—613 sacs à vendre par
26 n J. VAIRIN & Co, 26 Poydras.

WHISKEY—130 barils whiskey rectifié à vendre par VAIRIN & Co, 26 Poydras

CHAMPAGNE, à vendre par
26 nov VAN WYCK & Co, 35, Camp

SAVON—[illegible] boîtes, à vendre par
26 n ED SPRAGUE, 22, Douane.

BLANC DE BALEINE—100 boîtes, à vendre par
26 n EDW SPRAGUE, 22, Douane.

POMMES DE TERRE—150 barils à vendre par
26n R. H. WHITE, 40 Poydras.

BOEUF MESS—[illegible] barils à vendre par
26 n R. H. WHITE, 40 Poydras.

CLOUX—1000 barillets à vendre par
26n R. H. WHITE, 40 Poydras.

CAFE DE RIO—200 sacs à vendre par
26n R. H. WHITE, 40 Poydras.

CHANDELLES DE SUIF—100 boîtes à vendre par J. A. MERRITT, 53 Camp 26n

BILLETS DES ILLINOIS—$2000 à vendre par
26n J. A. MERRITT, 53 Camp.

PORC Mess, prime et autres qualités, à vendre par
26n J. VAIRIN & co, 26 Poydras.

CHANGE sur Paris à vendre par
26n BLANCHARD, EIMER & co, 26 Bienville

TRAITES sur la Havane à vendre par
26n M. S. CUCULLU, LAPEYRE & co.

PLOMB—500 sacs, à vendre par
26 nov VAN WYCK & Co. 35, Camp.

TRAITES sur la Havane, à vendre par
26 nov J. ROBERT & Co. 47, Bienville

RAISINS—1000 boîtes raisins frais, à vendre par
26 nov J. A. BARELLI & Co. 61, Commune

FIGUES—100 boîtes figues, à vendre par
26 nov J. A. BARELLI & Co. 61, Commune.

POMMES DE TERRE—150 sacs, à vendre à bas prix ou en échange [illegible], par
26 nov SAM. BELL, 89, Magasine.

SUCRE et Mélasse sur plantation, à vendre en lots à la convenance des acheteurs par
26 nov ALLAIN & TREMOULET, 11, Conti

SEL—3600 sacs sel de Liverpool, gros et fin, en débarquement en bon ordre, à vendre par
26 nov ALEX. PARK, 91, Commune.

SEL—3000 boisseaux sel des Iles Turques, en sacs de deux boisseaux, à vendre par
26 nov ALEX. PARK, 91, Commune.

TRAITES sur Boston, à 30 et 60 jours de vue, à vendre par WOOD & SIMMONDS,
26 nov 80, Magasine.

VIN—75 quarts barriques vin doux de Malaga, à vendre par N D CHAMBERLIN & Co,
26 n 40, Gravier.

FROMAGE—100 boîtes à vendre par N D CHAMBERLIN & Co.
26 nov 40, Gravier.

PLATRE—100 barils à vendre par N D CHAMBERLIN & Co,
26 nov 40, Gravier.

CIMENT—194 barils à vendre par N D CHAMBERLIN & Co,
26 nov 40, Gravier.

MIETTES DE RESINE—250 barils à vendre par N D CHAMBERLIN & Co,
26 nov 40, Gravier.

CHANDELLES DE SUIF—100 boîtes à vendre par EDW SPRAGUE,
26 nov 22 Douane.

HARDES—Un petit envoi de hardes, à vendre par VAN WYCK & Co,
26 nov 35, Camp.

FRET LOURD—On peut obtenir du fret lourd pour Baltimore, en s'adressant à
26 nov CHARLES CLEGG, 47, Royale.

TRAITES sur New-York et Philadelphie à vendre par ANDREWS & BROTHERS,
26 nov 50, Camp

HUILE—100 barils huile blanche à vendre par N. D. CHAMBERLIN & Co,
26 nov 40, Gravier.

CHLORIDE DE SOUDE—6 caisses à vendre par JARVIS & ANDREWS,
26 n Enc. Commune et Tchoupitoulas.

VINAIGRE—25 barils de vinaigre à vendre par JARVIS & ANDREWS,
26 n Enc. Commune et Tchoupitoulas.

TRAITES sur New York à 10 et 30 jours de vue, à vendre par
26 nov CHEVREMONT & Co.

COFFRES FORTS de toute grandeur, à vendre par VAN WYCK & Co,
26 nov 35, Camp.

EN débarquement du [illegible] et à vendre par les soussignés: 4 caisses [illegible] BLANCHARD, EIMER & Co.
26 nov 26, rue Bienville.

CAFE—36 sacs [illegible] LEPAGE & BROTHERS, 51, [illegible]

TRAITES sur France [illegible] GEO. BERGEROT, [illegible]

ARCADE BANKS, HOTEL BISHOP, &c.
GRANDE LOTERIE DE PROPRIETES FONCIERES SITUEES A LA NOUVELLE ORLEANS.
[illegible]

SOIERIES LYONNAISES, importation directe de Lyon.—Les soussignés offrent à vendre, en gros et en détail les marchandises suivantes importées par eux par le navire St. A. [illegible] de Lyon:
Schalls satin noirs, couleurs et glacés
De gros grain do do
De velours ottoman do do
De peluche do do
De velours uni do do
De thibet mérinos et autres,
Gros de Naples unis et brochés,
Poults de soie do do
Velours épinglé couleurs assorties,
Velours uni do do
Lustrini glacé do do
Soieries pour robes de toutes couleurs,
Mousseline laine do do
Rubans satin uni do do
Bas de soie unis et brodés,
Gants de chevreau et en filet,
Franges de soie très riches pour schalls,
Dentelles de fil noires et blanches,
Do de soie brodées couleurs,
Do do do et or fin,
Do de tout or et chefs en or fin,
Robes de bal, brodées, or fin,
Do de do de argent fin
Do de do de soie nuancée,
Mouchoirs de batiste unis et brodés,
Bandes et entredeux brodés,
Soie à coudre de Naples,
Cordons élastiques pour messieurs et [illegible],
Chaînes en or, nouveaux modèles,
St. Esprits et cœurs en or
[illegible] de Lyon.
ARTICLES POUR TAILLEURS:
Boutons métalliques pour bretelles,
Boutons de soie en tous genres,
Boucles argentées pour pantalons et gilets,
Drap cachemire noir de Sédan,
Casimir noir supérieur,
Serge unie de Lyon,
Serge façonnée do
Cordonnet et soie floche, do
Bretelles élastiques, genre nouveau,
Gilets de soie en tous genres,
Matelassé pour paletots et manteaux et quantité d'autres articles trop nombreux.
TISSOT & FILLOTON,
27n—6 enc. Ursulines et Condé.

LECONS DE MUSIQUE.
LECONS de Guitarre, Violon, Hautbois, Clarinette, Solfège et accompagnement par Mr.
26 nov F. KROOL, Ste-Anne, 117.

AVIS—Les marchands de pain s'étant réunis ont formé une société et ont convenu qu'il ne serait plus accordé aucun crédit, et qu'une amende de dix piastres sera payée à la société par celui des marchands de pain qui viendrait en contravention.
Une récompense de cinq piastres sera donnée par la société à la personne qui pourra faire connaître un marchand de pain qui vendrait à crédit.
S'adresser, encoignure Camcalvo et Esplanade chez Mr. Baver. 26 nov—6

MESSRS. BINOCHE Frères ont l'honneur de prévenir les dames qu'ils viennent de recevoir par le Lafayette, un assortiment complet de nouveautés en tous genre et qu'ils feront l'ouverture de leur Magasin, mercredi, 27 courant. 25 nov—8

A LOUER—Une maison très commode et bien finie, située dans la rue Conti, entre les rues Bourgogne et Remparts. La possession en sera donnée immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à J. ROBERT & Co.
25 nov 47, rue Bienville.

GRAINES DE JARDIN NOUVELLES—Importation directe de qualité supérieure, de la récolte de 1839, à vendre par WM. DINN, No. 17, rue de la Commune.
La collection consiste en une grande variété de graines de fleur et de jardinage, et environ 200 différentes qualités de plantes, arbres à fruit, groseilliers, framboisiers, vignes, racines d'asperge, trèfle, avoines, betteraves, mais multicaule, outils de jardinage, livres, &c.
Les marchands seront approvisionnés en quantités convenables, ainsi que les planteurs à des prix modérés et à des conditions libérales. 25 nov

LES soussignés viennent de recevoir et offrent à vendre en débarquement des navires Ville de Bordeaux, Cardinal de Cheverus, Ann et Vaillant les marchandises suivantes à des prix modérés et des conditions avantageuses.
Vins rouges en barriques et 1/2 barriques, Montferrand, St. Julien, St. Estèphe, Margaux, Lafitte, &c. de qualités très assortis; vins blancs en demi-barriques, graves, Sauternes, Barsac, et Carbonnieux, qualités diverses; vins rouges en caisses de 12 et de 6 bouteilles assortis de qualités; vins blancs en caisses de 12 bouteilles, de 6 bouteilles et de 24 demi do, Sauterne et Barsac; vins muscat Frontignan en caisses de 12 bouteilles, et de 24 demi do, qualité supérieure; eau de vie Cognac 1ère preuve, en demi-pipes, 1/4 de pipes, barils de 20 gallons, de différentes marques, Castillon Dumont, Seignette, &c.; eau-de-vie fine champagne 1815, qualité supérieure, vinaigre en barrique 1ère qualité; liqueurs assorties en caisses de 12 bouteilles vermicelle et macaroni en caisses de 24 et de 12 livres; anisettes fines et en paniers; bouchons [illegible] de diverses dimensions, dame-jeannes; bouteilles vides en paniers d'une grosse 144, huile d'olive supérieure en paniers de 12 bouteilles et 24 demi do, un assortiment de confitures, bonbons fins, dragées, fruits candis, fruits au sirop, &c.; fruits à l'eau-de-vie assortis et par caisses de diverses dimensions, diverses qualités, saucissons de Lyon; prunes d'Ente en bocaux et en caisses de fer blanc; absynthe suisse, kirsh, curaço, mareschino, en caisses de 12 et 6 bouteilles; girofle en caisses de 6 bouteilles, diverses qualités; chapeaux en soie pour hommes et pour enfants; chaussures pour dames; deux malles de redingotes, pantalons et vestes faits à la dernière mode; papeteries de différentes espèces propres pour le Mexique, &c. &c. HERBAULT FRERES,
26 nov 76, rue Bienville.

VIN, EAU-DE-VIE, PRUNES, HUILE, &c.—A vendre par le soussigné, en débarquement du navire Vaillant de Bordeaux.
50 demi pipes eau-de-vie, de preuve (J. J. Dupuy & co),
40 demi do et barils, vieille eau-de-vie (Pinet Castillon & co),
300 barriques vin rouge, Médoc, Talence, St. Julien, Margaux et Léoville;
25 barriques do do do.
1000 caisses Château Lafitte (véritable),
1000 caisses vin rouge, diverses marques,
40 barils vinaigre de vin blanc;
50 dames-jeannes vinaigre à l'estragon, supérieur,
100 paniers huile d'olive, qualité supérieure;
50 caisses prunes, 1er choix, en jarres;
100 paniers anisette fine et superfine;
100 paniers guignolet;
70 caisses absynthe suisse et Kirchwasser;
20 do caisses de Hollande;
100 do cerises et fruits à l'eau de vie;
273 milliers bouchons, courts, demi-longs et longs (sacs de 500);
300 boîtes cèpes à l'huile;
100 do petits pois;
50 dou. moutarde de Maille,
40 caisses fruits au sirop (qualité supérieure);
1000 boîtes sardines à l'huile fraîches;
3 caisses saucissons de Lyon, &c. &c.
26n F. JORDY, 118 rue Royale.

SAUCISSONS DE LYON, 1re qualité, à vendre en gros et en détail, et en caisses par
BINOCHE FRERES,
26 nov—8 158, rue Royale.

LA société qui existait entre Justus Vairin, Jas. J. Kelly et Alfred McConnaty, avant le 1er. novembre, sous la raison de Justus Vairin & Co, a cessé à cette époque d'un consentement mutuel. Les soussignés ont formé une société le 1er. courant et continueront les affaires sous leurs noms et pour leur compte, sous la même raison.
JUSTUS VAIRIN,
23 nov JAMES J. KELLY.

DEMANDE—Une bonne cuisinière et blanchisseuse de couleur, pour une petite famille—Aussi—Un domestique de couleur, s'adresser au bureau de l'Abeille. 23 nov

AU RABAIS
INDIENNES FRANCAISES et mousselines de laine, dessins nouveaux, reçues par les derniers arrivages, ainsi qu'un grand assortiment de marchandises de saison, à vendre à très bon marché par les soussignés. PAUCHON FRERES,
A l'encoignure Toulouse et Dauphine et sur la Levée, entre les deux marchés. 23 nov—6

CHALES de coton et de laine, indiennes à fond noir, ayant droit au drawback, gros de Naples, gros de Suisse, lustrines unis et à dessins de dernier goût; draps de grande largeur, casimir et drap pour nègres de différente qualité et couleur, bas et caleçons en coton, chemises de coton écru et blanchi, chaussettes pour enfants, à vendre par
23 nov JOHN F VLES & Co. 44, Chartres.

AVIS—Les soussignés ayant acheté le fonds de magasin de Mr. Sch. Duttenpit, rue Dumaine, No. 45, ont l'honneur d'informer le public qu'il tiendront toujours un assortiment général de groceries, vins de Bordeaux et autres articles pour famille qu'ils vendront en gros et en détail à des prix modérés.
Nlle-Orléans, 20 Novembre 1839.
21 nov—1m J. MAUREAU & Co.

LES soussignés offrent à vendre au débarquement du navire Vaillant, de Bordeaux.
150 barriques Vin Rouge;
25 demi barriques Vin Blanc;
200 caisses vins assortis, St-Estèphe, St-Julien, Lafitte et Château-Margaux;
50 caisses Vin Blanc;
20 demi pipes Eau-de-Vie;
30 paniers Anisette;
40 caisses Liqueurs assorties;
25 caisses fruits à l'eau-de-vie;
50 caisses cerises à l'eau-de-vie;
50 paniers huile fine et surfine;
3 futailles saucissons de Lyon;
13000 bouchons à bouteilles et dame-jeannes;
20 caisses Macaroni;
10 do Vermicelle;
15 do Prunes sèches en paniers et boîtes de fantaisie. LOISON & SILVESTRE,
21n 73, Royale, entre Bienville et Conti.

RUM—100 barils rum de la Nouvelle-Angleterre, 300 do cognac; 200 do tabac, paquets do; 360 barils pommes de terre; 200 barils vides à mélasse; 2000 cerceaux; en débarquement de la barque Pocher. S'adresser au bureau du Rail-Road Pontchartrain, ou à E. & J. ANDREWS,
26 nov 25, rue Gravier.

EN débarquement du navire Hanover, du Havre, et à vendre par les soussignés:
26 ballots cloude girofle d'une qualité supérieure, par ballots d'environ 100 livres.
26a BLANCHARD, EIMER & Co, 26 Bienville.

EAUX DE VIES, &c—50 barils eau de vie de pays; 25 do de genièvre do; 149 barillets farine de blé sarrasin; 100 caisses macaroni, 12 barriques huile d'amandes, en débarquement et à vendre par
26 nov WOOD & SIMMONS, 20, Magasine.

BEURRE—85 frequins beurre de Goshen en débarquement, à vendre par
N D CHAMBERLIN & Co,
26 nov 40, Gravier.

FOIN—[illegible] balles foin première qualité, en débarquement et à vendre par
N D CHAMBERLIN & Co,
26 nov 40, Gravier.

BEURRE de Goshen et farine de blé sarrasin—70 frequins beurre, 100 paquets farine de blé sarrasin, à vendre par R. H. WHITE,
26 nov 40, rue Gravier.

LIVRES DE BANQUE—Quelques jeux de livres contenant 500 pages chaque, pour l'usage des banques, à vendre par DAVID FELT & Co,
26 nov 24, rue de Chartres.

SUCRE CLARIFIE de différentes qualités, à vendre par ALLAIN & TREMOULET,
[illegible] 11, rue Conti.

[illegible] 40 Poydras.

POUR LOUISVILLE & CINCINNATI—Le steamer LEXINGTON, capt. W. A. [illegible] partira pour les ports ci-dessus et tous intermédiaires, vendredi, 29 courant, à 5 heures p.m. Pour fret ou passage s'adresser à
29 nov JOSEPH LANDIS & Co.

POUR YAZOO, VICKSBURG, Grand Gulf, Natchez, et PORTER—Le steamer ALEXANDER PORTER, capt. W. Carling, fera les voyages comme paquebot régulier entre cette ville et les ports ci-dessus et est prêt à prendre du chargement. Il partira Samedi matin, 30 courant, à 10 heures. Pour les conditions, s'adresser à bord, ou chez
J. HALL & A. B. BEIN,
29 n 10 Nlle Levée.

POUR SHREVEPORT, NATCHITOCHES, ALEXANDRIE et les ports intermédiaires—Le steamer WASHINGTON, capitaine C. F. Hard, partira pour les ports ci-dessus lundi le 2 décembre, à 10 heures, a. m. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
29 n WILLIAM S. BROWN, 26 Gravier

POUR ALEXANDRIE, NATCHITOCHES et les ports intermédiaires—Le fin marcheur steamboat TECHE, capitaine Chauvin partira pour les ports ci-dessus, lundi 2 décembre, à 4 heures après midi. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
29 n HENRY TETE, 13 Conti

POUR FORT ADAMS, &c.—Le steamer ECHO, capt. Farrington, partira pour les ports ci-dessus et ceux intermédiaires, samedi soir, le 30 courant, à 4 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de rue de la Douane, ou à
29 nov J. HALL & A. B. BEIN, 10, N. Levée.

POUR ST. LOUIS, ALTON ET QUINCY—Le steamer PAWNEE, capitaine E. H. Gleim, partira pour les ports ci-dessus samedi, 30 courant, à 10 heures a. m. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au quai de la Poydras, ou à
29 n JUSTUS VAIRIN & Co, 26, Poyd.

A VENDRE—Le bateau à vapeur WM WALLACE du port d'environ 150 tonneaux, bien approvisionné et en bon état. S'adresser à
GODFREY, LAWRIE & SMALL,
27 nov 36, Gravier.

POUR RANDOLPH ET MEMPHIS—Le steamer ORONOKO, capitaine Bosworth, sera prêt à recevoir du fret jeudi, et partira pour les ports ci-dessus lundi, le 2 décembre, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
PIERCE SHANNON & BRO.,
27 nov 57, Magasine.

POUR ST-LOUIS ET ALTON. Le beau steamer PLATTE, capt. Plastridge, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira pour les ports ci-dessus et ceux intermédiaires Samedi le 30 courant à 10 heures A. M. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord en face la rue du Canal, ou à EDW A BRIDGE, 60 Gravier. 26 n

POUR LITTLE ROCK, Van Buren, Fort Smith et les ports intermédiaires—Le beau steamer JOHN JAY, capt H. Mason, ayant été radoubé à neuf, partira pour les ports ci-dessus et ceux intermédiaires vendredi le 29 courant, à 4 heures p. m. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
25n W. S. BROWN, 26 Gravier.

A FRETER—La goëlette LOUISA, capitaine Allen, de Nantucket. S'adresser à
29 nov J. B. FIELD, 73, Bienville.

POUR CHARLESTON, C. S.—Le brick OCTAVIA, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Mayberry, partira immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser à
29 n J. B. FIELD, 73 Bienville.

POUR CHALESTON—Le brick CATHERINE, capt. Rose, partira demain. Il peut prendre la valeur de 50 barils. Pour fret ou passage, s'adresser au capt. à bord, au bas du marché à la viande ou à
21 n J. W ZACHARIE & Co,

POUR BALTIMORE—La barque MARY, capitaine Myrick, sera prête à recevoir son chargement dans quelques jours. Pour fret ou passage s'adresser à
29 n GEORGE BEDFORD, 22 Bienville.

A FRETER POUR UN PORT DU NORD—La barque JOHANNA, doublée et chevillée, en cuivre, capt. G. Kohard, du port d'environ 850 balles. Pour les conditions, s'adresser à
28 nov R. GRONING & Co.

POUR BOSTON—Le brick LUCY, capitaine Bates, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à
S. & P. WHITNEY,
28 nov 73, Camp.

POUR LE HAVRE—Le navire NORMAN, capt Wood, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY,
28 nov 73, Camp.

POUR LIVERPOOL—Le navire BOMBAY, capt. Gay, partira immédiatement. Pour fret de 150 balles de coton ou passage, s'adresser à S. & J.P. WHITNEY,
27 nov 73, rue du Camp

POUR LIVERPOOL—Passage seulement—Le navire MOLLEM, cap. McLeven, partira immédiatement. Pour passage, ayant de beaux emménagements, pour 30 passagers, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY,
28 nov 73, rue du Camp.

POUR HULL, Angleterre—Passage seulement—La barque ASTORIA, capt A. Soule, partira immédiatement. Pour passage, s'adresser à bord, ou à
25 nov S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp

BATIMENT DEMANDE—Une goëlette est demandée pour mener une cargaison à Galveston, Texas. S'adresser à
27 nov HENRY TETE, 13 Conti.

POUR BOSTON—Le navire SAINT LOUIS, capitaine O'King, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, [illegible]. S'adresser à bord au bas de St-Joseph, ou à STETSON & AVERY,
27 nov 84, rue Gravier.

POUR NEW-YORK—Le paquebot MISSISSIPPI, capt. Hillard, partira lundi prochain, 2 décembre. Pour fret de 300 balles ou la valeur, ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, au rang du marché [illegible] ou à
27 nov WM B FOSDICK & Co, 70 Camp.

POUR BAHIA—Le navire américain HENRY CLAY, capt Swift, partira immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine, à bord ou à
27 n SCHMIDT, WERNER, & Co, 86 Bienville.

DEMANDE—Un bâtiment pour aller à la côte prendre 200 boucauts sucre et aller à New-York ou Philadelphie. S'adresser à
26 nov CHARLES CLEGG, 47, Royale.

A FRETER pour un des Ports du Nord—Le beau navire COPERNICUS, capitaine Haislope. S'adresser au capitaine à bord ou à R. GRONING & Co. 26 n

POUR BALTIMORE—Le brick IRAM, cap. Chabald, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret de 100 balles de coton ou passage, s'adresser à
GEORGE BEDFORD, 22 Bienville.

POUR NEW YORK—Le navire AUBURN, capitaine Dorsey, partira tel qu'annoncé. Pour fret ou passage, s'adresser à
26 nov PETER LAIDLAW, 54, Camp.

POUR NEW-YORK—Le brick RAYMOND, capitaine Lewinsaller, ayant les trois quarts de sa cargaison engagée, partira immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser à
25 nov GEO. BEDFORD, 22 Bienville

POUR PHILADELPHIE—Ligne de Hamels—Le paquebot JOSEPHINE, capitaine Johnson, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au-dessous du marché aux légumes, ou à JAS. D. DENEGRE,
25 nov 16, rue de la Douane.

POUR ST YAGO DE CUBA.—Le brick de Brême, JULIA, capitaine Damemann, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
HAGEDORN & CRAMER,
25 nov 50, rue Bienville.

POUR LIVERPOOL.
Le navire AUSTERLITZ, capt. Hammond, prendra du fret pour Liverpool. S'adresser à F. PERRET,
25 nov 59, rue [illegible].

POUR BORDEAUX
Le navire français LE VAILLANT, capt Bienvenu, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira vers le 15 décembre prochain, pour fret de 400 balles de coton ou équivalent, s'adresser au capitaine à bord ou à
J. JORDY,
25 nov—10 118, Royale.

POUR BOSTON—Le navire CHEROKEE, capitaine B. Loring, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, au bas de la rue St-Joseph ou à JOHN A. MERRITT, 53, Camp.

POUR BORDEAUX. — Le trois-mâts POULTNEY, capitaine Mosta, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. W. ZACHARIE & Co,
25 nov 16, rue de la Douane.

POUR LA HAVANE.—La goëlette MERCHANT, capitaine Fernandez, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à R. GRONING & Co. 23

NAVIRE A VENDRE—Un navire du port de 450 tonneaux, maintenant dans ce port. Il prend une forte cargaison et est bon voilier. S'adresser à
21 n S & J.P. WHITNEY, 73 Camp

ASSOCIATION CONSOLIDEE DES CULTIVATEURS DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, 21 Novembre 1839.
CETTE Banque achète et vend des traites sur la France et l'Angleterre.
Elle achète aussi sur New-York.
21n G. MILTENBERGER, Caissier pro tem.

$10 DE RECOMPENSE.
PARTI marron de chez le soussigné depuis quinze jours, le griffe nommé SOLOMON, appartenant ci-devant à M. Twogood, âgé d'environ 35 ans, de la taille de 5 pieds 7 pouces, gros et trapu; il a une blessure au-dessus de l'œil droit et la lèvre inférieure très grosse. La récompense ci-dessus sera donnée pour son arrestation en le remettant au soussigné ou pour le mettre dans une des geoles de cet Etat.
CHARLES WHITE,
20 nov 68, rue des Français.

MR. A. GURY informe le public qu'il vient de vendre son fonds de chapellerie à MM. Bercier & Duteil.—Il prie les personnes ayant quelques réclamations à faire, de s'adresser chez ces Messieurs, rue de Chartres, No. 131. 18 nov—8

A AFFERMER: Une habitation de quatre arpens, face au fleuve sur quarante de profondeur, située dans la paroisse d'Orléans, à 3 milles au-dessous de la ville, sur la rive droite. La terre est très élevée et fertile; dans ce moment elle est en culture à 24 arpens, et on pourrait à peu de frais en étendre la profondeur. Le lait et le jardinage produisent annuellement un revenu qui ne s'élève pas à moins de deux mille cinq cents piastres. La bâtisse est bonne, et permettrait l'établissement d'une briqueterie ou d'un moulin à planches. Les édifices sont neufs: ils ont été construits en 1837 et 1838. Ils consistent en une maison de résidence solide, spacieuse et agréable, cuisine, magasin, cabanes à nègres, deux pigeonniers, écurie, forge, et un vaste hangard dans lequel [illegible] peut être mis à l'abri. Cet établissement [illegible] les besoins d'un habitant. Il y a aussi [illegible] habitation un beau verger composé d'arbres [illegible].
Les habitans ou jardiniers qui désirent un établissement tout formé sont invités à venir [illegible] le propriétaire pour les conditions et les détails. S'adresser en ville à Mr. Chs. Hosse, rue St. Anne No 180, et sur les lieux à
26 nov—1m P. CAZELAR.

LES soussignés ont en magasin, d'importations récentes, les articles suivans, qu'ils offrent à vendre à de bas prix:
[illegible] indiennes américaines bleues [illegible] coton; [illegible] vin rouge en caisses [illegible] de Lyon, [illegible] Kirsh de la Forêt noire, Eau-de-Vie de genièvre, Vin de Champagne, Bottes françaises, [illegible]
BLANCHARD, EIMER & Co
26, rue Bienville.

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. A. BEARD.
Pour le compte de qui il appartiendra.
IL sera vendu samedi, 30 courant, à 11 heures, au marché aux légumes, [illegible] de la première qualité:
200 balles foin.
Conditions—comptant. 29 n

PAR [illegible] & WHITING.
Magasin rue Chartres, No. [illegible]
IL sera vendu samedi prochain, 30 courant, à midi, à la Bourse St. Louis:
La négresse ISABELLE dite ELIZABETH, âgée de 30 ans à peu près, cuisinière, blanchisseuse, [illegible] garantie des vices et maladies prévues par la loi.
Conditions: [illegible] comptant le 19 janvier 1840, et la balance comptant, [illegible]. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur. 29 n

PAR E. E. SYKES.
IL sera vendu [illegible] à midi, à la Bourse St. Louis:
La négresse MARY, âgée d'environ 40 ans [illegible] blanchisseuse.
Aussi—Son garçon GEORGE, âgé d'environ six ans, très intelligent, garantis des vices et maladies prévues par la loi.
L'acte de vente par devant E. Barnett, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
Conditions, comptant. 29 nov

PAR J. A. BEARD.
IL sera vendu samedi prochain, 30 courant, à 12 heures, au Tattersalls, rue St. Charles:
Un Cheval et une paire de petits chevaux [illegible].
Conditions—90 jours de crédit, en donnant des billets endossés à satisfaction.
Aussi—Un gig et un harnais presque neufs.
Conditions, comptant. 29 nov

Aux Cavaliers et [illegible].
PAR J. A. BEARD.
IL sera vendu samedi, 30 courant, à 10 heures du matin, à l'étude du Tattersalls, rue St. Charles:
1 cabriolet [illegible] bai, [illegible]
1 do do gris, do do
1 do do [illegible] bai, do do
Les voitures sont [illegible] usage depuis environ un an et très bien établies.
Conditions—Moitié comptant, la balance à 4 mois de crédit, en donnant des billets endossés à satisfaction. 29 nov

PAR J. A. BEARD.
IL sera vendu à l'encan samedi, 30 courant, à midi, à la Bourse St. Louis:
La mulâtresse JANE, âgée de 25 ans, bonne cuisinière [illegible] garantie des vices et maladies prévues par la loi.
L'acte de vente par devant J. B. Marks, Esq. not. public, aux frais de l'acquéreur.
AUSSI,
LUCINDA, âgée de 27 ans, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, [illegible] parlant l'anglais et le français, garantie des vices et maladies prévues par la loi, à l'exception [illegible].
Conditions—comptant.
L'acte de vente par devant J. B. Marks, Esq. pub. aux frais de l'acquéreur.

PAR HEWLETT & CENAS.
Vente renvoyée pour cause de mauvais temps.
IL sera vendu, lundi, 2 décembre, à 11 heures, [illegible] un assortiment de [illegible].
Conditions, comptant.

PAR BACH & CALHOUN.
Vente de syndic.
IL sera vendu le mardi 30 décembre prochain 1839, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable cour du district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, dans la succession de Nathan Nichols et Samuel Short, [illegible] créanciers de Samuel Short, les propriétés [illegible] situées à Carrollton, paroisse Jefferson, [illegible] tiré par T. Pettingill, daté le 29 novembre 1839.
SIX LOTS DE TERRE mesurant chacun 36 pieds 10 pouces 4 lignes de face au chemin public, entre les rues Adams et Washington, (lot no. 1, formant l'encoignure de la rue Washington et du chemin public) sur toute la profondeur qui se trouve entre le chemin public et la rivière du Mississipi, environ 175 pieds.
CINQ LOTS mesurant chacun 36 pieds 1 pouce et 5 lignes de face au chemin public, entre les rues Washington et Short, (lot no. 1 formant l'encoignure des rues Washington et du chemin public) sur toute la profondeur qui se trouve entre le chemin public et la rivière, environ 175 pieds.
CINQ LOTS mesurant chacun 36 pieds, 1 pouce et 5 lignes de face au chemin public entre les rues Canal et Short, (lot no. 1 formant l'encoignure de la rue Short et du chemin public) sur toute la profondeur qui se trouve entre le chemin public et la rivière, environ 150 pieds.
SIX LOTS DE TERRE—Le lot no. 1, mesurant 34 pieds, 8 pouces et 3 lignes de face, et les lots nos. 2, 3, 4, 5 et 6, mesurant 31 pieds, 8 pouces et 3 lignes de face chacun, [illegible] sur toute la profondeur qui se trouve entre les rues Madison et Cambronne, [illegible] 180 pieds.
DIX LOTS dans l'îlet borné par le chemin public et les rues Washington, Short et Levée. Les lots nos. 1, 2, 3, 4 et 5 mesurant chacun 36 pieds, 1 pouce et 5 lignes de face au chemin public, sur 120 pieds de profondeur; et les lots 6, 7, 8, 9 et 10, mesurant chacun 36 pieds, 1 pouce et 5 lignes de face à la rue Levée, sur 120 pieds de profondeur.
DIX LOTS dans l'îlet borné par les rues Levée, Hoss, Washington et Commercial. Les lots 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7, mesurant chacun 36 pieds de face aux rues Washington et Hoss, sur 120 pieds de profondeur, et les nos. 8, 9 et 10 mesurant 36 pieds [illegible] face à la rue Levée, sur une profondeur [illegible].
UN LOT dans l'îlet borné par les rues Commercial, Hoss, Washington et Pearl, mesurant 30 pieds de face sur les rues Hoss et Washington, sur 120 pieds de profondeur.
Conditions—Un quart comptant, la balance à 6, 12, et 18 mois de crédit en donnant des billets endossés à satisfaction, portant hypothèque [illegible] jusqu'à parfait paiement. 29 n—12,20,29,d.14

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu Vendredi 29 courant, à 4 heures de l'après midi, sur la Levée, près du rail-road:
20 pipes Genièvre de Hollande, en débarquement du navire Nimrod, venant de Rotterdam.
Conditions à la vente. 29 nov—2

PAR J. A. BEARD.
IL sera vendu à l'encan vendredi soir, 29 courant, à 4 heures p. m. au no. 81, rue Julie:
Le contenu d'une maison de pension, consistant en lits, [illegible] meubles de cuisine, &c.
Conditions—comptant. 29n

PAR J. A. BEARD.
IL sera vendu à l'encan samedi, 30 courant, à midi, à la Bourse de la Cité:
Une jolie mulâtresse âgée de 16 ans, bonne couturière, [illegible] garantie des vices et maladies prévues par la loi. Conditions, comptant.
L'acte de vente par devant J. B. Marks, notaire public aux frais de l'acquéreur.

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu, samedi 30 du courant, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, [illegible]:
31 milliers cigares de la Havane, [illegible].
Conditions—comptant. 29 n

PAR A. F. GUILLOTTE, (ou ses collègues)
IL sera vendu Samedi prochain, par compte de qui il appartiendra [illegible]:
Un Stage de seconde main,
Une Barouche, de famille, [illegible]
Conditions à la vente. 29 nov—2

PAR HEWLETT & CENAS.
Vente d'une machine à vapeur, &c.
IL sera vendu samedi, le 30 courant, à 11 heures, sur la levée, en face la rue de la Douane, pour le compte de qui il appartiendra, les articles provenant du naufrage du steamer Far West:
Quatre bouilloires et la mécanique complète, les meubles de la chambre consistant en chaises, tables, tapis, glaces, linge de lit, 2 poêles &c.
Aussi une grosse cloche, [illegible] agrès, les grilles, barres de grilles, [illegible] cuisine [illegible].
AUSSI—Un grand Chaland.
Conditions à la vente. 28 nov

PLANTATION DE VALEUR A L'ENCAN.
LES soussignés offriront en vente le 13 Décembre prochain, à midi, à la Porte de la Cour, dans la ville de Woodville.
Cette PLANTATION DE PRIX, dans le comté Wilkinson, Mississippi, connue sous le nom de "Mary Trent", maintenant en la possession [illegible] W. Eggleston.
Cette plantation contient environ 775 acres, 500 desquels sont en état de culture. Le tout est enclos et en bon état. La possession en sera donnée le 1er janvier 1840. Les titres sont incontestables.
Cette belle habitation est située dans un des plus beaux environs du Sud, [illegible] milles de Fort-Adams, [illegible].
Les conditions de la vente sont: — 1/4 comptant, la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit, depuis le 1er Janvier 1840, et payable dans la ville de la Nlle-Orléans, [illegible].
JOHN H. HANNA,
18 nov—jusq 13 déc PHOEBE HUNTER.

AUX PLANTEURS ET CHARRETIERS.
PAR J. A. BEARD
IL sera vendu, dans la cour de Yale Stable, [illegible] le 30 novembre, à 10 heures
12 belles mules du Kentucky.
Conditions—Au dessous de $100 comptant et au-dessus, 90 jours de crédit, en donnant des billets endossés à satisfaction. 27 nov

PAR J. B. BLACHE.
Vente aux enchères.
IL sera vendu samedi, le 30 courant, à 10 heures a. m. sur la Vieille-Levée, entre les rues Bienville et Douane, par ordre [illegible]:
10 futailles Genièvre anglais [illegible].
Conditions, à la vente. 27 nov—3

A LOUER—Une Propriété située au bayou St. Jean, sur laquelle se trouve une jolie Maison de maître, composée de quatre appartements avec leurs cheminées, deux galeries, deux cabinets, deux caves et un beau grenier. De plus, une cuisine et trois chambres pour domestiques, écurie, remise, magasin de dépôt, poulailler, [illegible] jardin potager. Cette propriété [illegible] le jardinage et à la vente du laitage. Pour les conditions, s'adresser à J. D. LAMBERT,
20 nov à l'Hôtel de Ville.

DES PROPOSITIONS cachetées pour fournir aux troupes des E. Unis à la Nouvelle-Orléans, [illegible] nouvelles casernes au dessous de la ville, [illegible] depuis le 1er décembre 1839 et finissant le 30 novembre 1840, seront reçues par le soussigné jusqu'au premier décembre 1839 à deux heures p. m. [illegible]
Le bœuf devra être de bonne qualité, en quartiers, [illegible].
Les jours de livraison, [illegible].
13 nov—j. le d. J. B. GRAYSON, capt. & C. S.

MAISON A LOUER—Le haut de la maison, rue Toulouse no. 60. S'adresser à [illegible]
2n—7,p.15 HONOLD & MASPERO.

MAISONS A LOUER—2 maisons en briques situées sur la rue St. Charles, en face le carré Lafayette. S'adresser à MAUNSEL WHITE & co.
Une MAISON en bois vis des Nayades, près du Vieux Tivoli. S'adresser à
7n MAUNSEL WHITE & co.

A LOUER—Deux maisons en granit, [illegible] rue Bourgogne et [illegible] Mr. Pierre Soulé, rue St-Louis. 14 oct

CHARBON de Sidney, livré en lots convenables aux acheteurs. S'adresser à
20 nov HOLMES & MILLS, 9, Bank Place.

TRAITES sur New York à 15 jours de vue à vendre par BOUTEN GALLY & Co,
28 n 20, Toulouse.

TRAITES sur Londres et Paris, à vendre par [illegible] BOUTEN GALLY & Co.